Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

11 ème Année | PRINCE ALBERT, SASK., Mercredi, 18 Mai 1921 | NO. 11

Le recensement canadien

Le recensement général du Canada va commencer le 1er juin. Des énumérateurs nommés pour chaque localité passeront de maison en maison pour inscrire les renseignements nécessaires d'après un tableau de questions nombreuses et assez complexes.

Ce tableau est uniforme pour tout le Canada. Nous sommes heureux de dire qu'il nous semble préparé avec soin et de nature à donner des renseignements exacts s'il est bien suivi par les recenseurs.

Nous avons actuellement un exemplaire de ce tableau sous les yeux et nous avons le plaisir de constater que toutes les questions sont inscrites en français et en anglais, de sorte que les recenseurs, qui sont d'ailleurs tenus par serment d'office à la plus stricte impartialité, ne devraient avoir aucune difficulté à remplir leur devoir avec parfaite fidélité et exactitude.

Il est bon toutefois que chacun de nous soit parfaitement renseigné sur les questions qui nous intéressent plus particulièrement comme catholiques et Franco-Canadiens. Aussi brièvement et aussi clairement que possible, c'est ce que nous nous proposons de faire ici et nous recommandons aussi de lire l'article publié plus loin sous le titre "Comment répondre au questionnaire du recensement."

Les questions qui nous touchent de plus près sont celles qui ont trait à la race, la langue et la religion. Ce sont les questions 21 à 25 du grand tableau de la population.

La question 21 demande l'origine selon la race. A cette colonne il faut voir à ce que l'énumérateur inscrive: *race française*. Que nous soyons nés au Canada, en France, aux Etats-Unis ou ailleurs, pour nous tous, Franco-Canadiens, notre race d'origine est la race française et il faut se faire inscrire comme tels. La race d'origine est celle du père. Si la mère est anglaise, les enfants, même s'ils ne parlent pas français, devront être inscrits de race française. La race ne se détermine pas par la langue, mais par l'origine.

Il y a d'ailleurs deux autres questions qui concernent exclusivement la langue. Ce sont la question 22: "Sait parler anglais," et la question 23: "Sait parler français." A ces questions il faut répondre "oui" si vous savez le moindrement parler ces deux langues officielles du pays, et de même pour les enfants. Il n'est pas question ici de la langue la plus communément parlée, ou de la langue maternelle. Il serait naturellement à souhaiter que la plupart des Anglais puissent répondre: "Sait parler français," comme la plupart d'entre nous pourront répondre: "Sait parler français et sait parler anglais," ce qui affirme tout de suite la supériorité bilingue que devraient posséder tous les citoyens du Canada. Dans tous les cas, n'oublions pas d'inscrire "*oui*" à la question: "*Sait parler français*" (question 23), puisque nous nous adressons ici à ceux qui nous lisent.

Vous pouvez de même répondre sans crainte "*oui*" aux questions 26 et 27: "*Sait lire? Sait écrire?*", quand même vous n'écririez pas aussi mal qu'un notaire et que vous ne liriez pas mieux qu'un académicien. Il ne s'agit pas ici de la perfection, et toute fausse modestie doit être mise de côté.

De même aussi à la question 25 qui concerne la religion, vous devez répondre: "*Catholique romain,*" dès lors que vous avez été baptisé catholique, même si quelques-uns dans la pratique avaient à se reprocher de n'être pas tout à fait aussi bons catholiques qu'ils devraient l'être. Le juste lui-même ne pèche-t-il pas sept fois par jour? Et s'il ne fallait inscrire dans un recensement que les saints à canoniser, la liste ne serait peut-être pas très longue. C'est une affaire que saint Pierre pourra mieux débrouiller à la porte du paradis que les recenseurs du gouvernement, qui auront du reste, eux aussi un jour, à en passer par là. Aux fieffés renégats reste le triste privilège de pouvoir s'inscrire dans la colonne des "sans-religion."

Le recensement général se fait tous les dix ans. Il est d'autant plus important cette année que le chiffre de la population a été fortement modifié depuis 1911, par la guerre, l'arrêt de l'immigration, l'épidémie et diverses causes. Les renseignements doivent être aussi complets et exacts que possible puisqu'ils servent de base à toutes les statistiques officielles. Tous doivent donc se faire un devoir de répondre au meilleur de leur connaissances aux diverses questions qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous nous sommes borné aux plus importantes dans le tableau de la population; il sera facile pour chacun d'y répondre.

A.-F. Auclair, O.M.I.

L'Honorable Martin parle encore de la question scolaire

Le premier ministre dénonce les manoeuvres "sous-marines" des agitateurs solaires. — Les textes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et de l'Acte d'autonomie de la Saskatchewan qui établissent le droit de la minorité aux écoles séparées. — La loi est la même aujourd'hui qu'autrefois et elle profite aux protestants aussi bien qu'aux catholiques. — La Législature provinciale n'a pas le pouvoir d'abolir les écoles séparées.

Saskatoon. — L'honorable W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, a prononcé samedi soir, un grand discours dans lequel il a parlé longuement de la question scolaire.

Je regrette beaucoup, a-t-il dit, que l'on s'efforce encore d'engager une discussion sur la question des écoles. Une discussion de ce genre soulève toujours les préjugés de race et de religion et j'avais espéré, durant ces dernières années, qu'il ne serait plus nécessaire d'aborder ce sujet dans les réunions publiques. Je suis désappointé dans mon espoir, car il y a encore, apparemment, un certain nombre de nos concitoyens qui désirent soulever la question de nouveau. Ceux qui se trouvent dans ces dispositions ont droit à leurs opinions et je suis prêt à discuter avec eux; mais je préférerais beaucoup qu'ils se montrent, afin que le public puisse voir qui ils sont, et n'adoptent pas la méthode de guerre sous-marine qui a été la leur dans la province depuis quelques mois.

UNE DECLARATION DE M. CRERAR

Il y a toujours eu des questions scolaires au Canada: en fait elles ont été un malheur pour le pays. Les journaux ont publié récemment une déclaration très intéressante à ce sujet, de l'hon. T. A. Crerar, chef du parti progressiste national à la Chambre des Communes. La voici:

"Aucun pays n'a plus besoin que notre Canada, pour devenir une vraie nation, d'une telle mesure de tolérance mutuelle parmi ses éléments de races différentes, et aucun pays n'a été aussi affligé d'appels lâches et sans principe aux passions de races et aux préjugés religieux. Tant que ces appels honteux ont été la monnaie courante de notre vie politique, on ne pouvait espérer aucune saine discussion de nos graves problèmes économiques et sociaux, ni aucun progrès dans la voie d'un convenable idéalisme national. Heureusement cette atmosphère désagréable est disparue ou est en train de disparaître et il se pourrait bien que le peuple canadien punisse sans tarder les brandons de discorde qui cherchent à la faire revivre, car il n'a pas de pire ennemi".

Pour ma part, j'ai toujours compris que la seule manière de traiter ces questions était de le faire dans un esprit de tolérance et de modération; autrement, aucun accord n'est possible. La méthode britannique, pendant des siècles, a toujours été de donner un traitement équitable aux minorités. Le même procédé doit être suivi au Canada; sinon, je crains pour l'avenir du Canada, je crains pour l'avenir de ma propre province.

L'ACTE DE L'AMERIQUE DU NORD

L'histoire des écoles séparées au Canada date des jours qui ont précédé la Confédération, et la question était d'une telle importance dans les négociations qui ont donné naissance à la Confédération que les auteurs responsables de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ont inséré dans la loi l'article 93, dont une partie se lit comme suit:

"Dans et pour chaque province, la Législature peut exclusivement faire les lois se rapportant à l'éducation, sujettes aux stipulations suivantes:

1. — Rien dans aucune de ces lois ne portera préjudice à aucun droit ou privilège des écoles confessionnelles que toutes classes de personnes a légalement dans la province au moment de l'union.

2. — Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs au moment de l'union conférés par la loi et imposés dans le Haut-Canada aux écoles séparées et aux commissaires d'école des sujets catholiques de la Reine seront et sont par les présentes étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques de la Reine dans le Québec.

3. — Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existe légalement au moment de l'union ou est établi plus tard par la Législature de la province, appel peut être fait au Gouverneur Général en Conseil de tout acte ou décision de l'autorité provinciale affectant tout droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique des sujets de la Reine en matière d'éducation".

LA LOI PROFITE AUX PROTESTANTS AUSSI BIEN QU'AUX CATHOLIQUES

Je n'ai pas besoin de vous dire que la raison de l'existence de cet article n'était pas seulement la protection des droits de la minorité catholique dans la province d'Ontario, mais aussi celle de la minorité protestante de la province de Québec, dont les représentants insistèrent beaucoup pour avoir les mêmes privilèges que ceux qui étaient accordés à la minorité catholique dans la province d'Ontario.

Sans cet article, la Confédération n'aurait pas été possible, et les chefs de toutes les opinions politiques à cette époque étaient disposés, dans l'intérêt du Canada tout entier, à en venir à une conclusion qui serait équitable à la fois à la minorité protestante du Québec et à la minorité catholique de l'Ontario.

EN SASKATCHEWAN

En 1905, la Saskatchewan et l'Alberta furent érigées en provinces. L'article 17 de l'Acte de la Saskatchewan, adopté alors par le parlement fédéral, est ainsi conçu:

"L'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord 1867 s'appliquera à la dite province, avec la substitution au paragraphe 1 du paragraphe suivant:

(1). Rien dans aucune de ces lois ne portera préjudice à aucun droit ou privilège des écoles séparées que toute classe de personne possède à la date de l'adoption de cette loi, sous les termes des chapitres 29 et 30 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest passées en l'année 1901, ou au sujet de l'instruction religieuse dans toute école publique ou séparée, tel que stipulé dans les dites Ordonnances.

(2). Dans l'appropriation par la Législature ou la distribution par le Gouvernement de la province de tout argent pour le soutien des écoles organisées et conduites conformément au dit chapitre 29 ou à toute loi adoptée en amendement ou en substitution à celui-ci, il n'y aura aucune distinction entre les écoles de toute classes décrites dans le dit chapitre 29".

L'effet de cet article est de maintenir tous les droits que la minorité, catholique et protestante, possède d'après les chapitres 29 et 30 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest émises en 1901, privilèges qui ont été en force à l'époque des Territoires pendant de nombreuses années, stipulant l'établissement d'écoles séparées, catholiques ou protestantes; et je crois pouvoir dire que le système a fonctionné d'une façon très satisfaisante à l'époque des Territoires; au jugement du parlement fédéral en 1905, cette loi constituait une heureuse solution d'une question épineuse.

LA LOI EST LA MEME AUJOURD'HUI QU'AUTREFOIS

Les droits de la minorité, protestante ou catholique, sont exactement les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient avant 1905. Aucun changement n'a été fait dans l'article de la loi scolaire en tant qu'elle concerne les droits de la minorité et le Gouvernement a pour programme d'administrer la loi à cet égard telle qu'elle a été fixée par la constitution qui nous a été donnée en 1905. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la question, je cite l'article 11 du chapitre 29 des Ordonnances des Territoires du Nord-Ouest de 1901, qui est l'article principal se rapportant à la question:

"11. La minorité des contribuables dans tout district, qu'elle soit protestante ou catholique, peut y établir une école séparée; et dans ce cas, les contribuables établissant une telle école séparée protestante ou catholique seront sujets seulement aux impositions qu'ils se fixeront eux-mêmes à cet effet".

Quiconque prendra la peine de comparer cet article avec celui qui existe dans notre loi scolaire actuelle, à savoir la section 39, trouvera que le fonctionnement est exactement le même, l'article ayant été transposé de temps à autre dans le remaniement de notre loi scolaire dans sa forme originale, parce que, comme indiqué plus haut, ces stipulations ont été fixées par la Constitution donnée à la Saskatchewan par le parlement fédéral en 1905.

LA QUESTION EST REGLEE DEPUIS LONGTEMPS

A mon avis, c'est une question qui a été réglée par le peuple de la Saskatchewan depuis longtemps. En 1905, peu de temps après l'adoption de l'Acte de la Saskatchewan, il y eut une élection provinciale et la question scolaire fut le sujet principal de la discussion. La population d'alors, qui avait eu l'expérience du système à l'époque des Territoires, se prononça en faveur de la solution donnée par le parlement fédéral. En janvier 1906, il y eut deux élections fédérales partielles dans la province, l'une dans la circonscription où se trouvait alors Saskatoon et l'autre dans la circonscription d'Assiniboia Ouest. Dans les deux cas, les candidats du gouvernement furent élus par acclamation. Un tel résultat montre bien que s'il y avait de l'opposition aux clauses scolaires de l'acte d'autonomie, cette opposition du moins n'était pas substantielle. En 1908 fut tenue la première élection fédérale après l'Acte de la Saskatchewan et la population de cette province élut les candidats du Gouvernement qui avait consacré la législation en question dans neuf sièges sur dix, et dans beaucoup de cas par de très grosses majorités.

LA LEGISLATURE PROVINCIALE N'A PAS LE POUVOIR D'ABOLIR LES ECOLES SEPAREES

Cependant la question a été soulevée de nouveau et l'on a demandé à la Législature provinciale d'abolir les écoles séparées. Notre Constitution nous a été donnée par le parlement fédéral en vertu d'un pouvoir à lui conféré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1871. Evidemment, à moins qu'il ne soit déclaré dans cette constitution que la province a le pouvoir de changer la loi, il n'existe pas de pouvoir semblable. Le parlement fédéral lui-même ne peut changer la Constitution, car le pouvoir donné au parlement fédéral par le parlement impérial d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1871, comprend exclusivement l'octroi d'une Constitution à la nouvelle province et il est expressément stipulé dans l'article 6 de cet Acte qu'une fois la province érigée, le parlement du Canada ne peut par la suite changer la Constitution qu'il a donnée. Seul le parlement impérial a le pouvoir de changer les clauses scolaires de l'acte d'autonomie.

(A suivre en page 2)

L'Allemagne se soumet sans condition

Par un vote de 221 contre 175 le Reichstag accepte les propositions des Alliés — Le nouveau cabinet, qui a pour chef le Dr Julius Wirth, est composé de centristes et de socialistes — Désaccord franco-anglais sur la question de la Haute-Silésie.

Berlin. — Le Dr Julius Wirth, le chef du Centre, a réussi à former un cabinet de coalition composé de centristes, de socialistes majoritaires et de démocrates. Celui-ci, en présence de la grave nécessité du moment, a décidé sans retard qu'il n'avait qu'à accepter l'ultimatum des alliés.

En annonçant cette décision au reichstag, le nouveau chancelier lui a demandé une ratification immédiate. Par un vote de 221 contre 175 le gouvernement a été approuvé.

L'ultimatum allié exigeait une réponse catégorique, oui ou non, sans aucune condition. Le vote a été pris la veille du jour où il expirait.

Les éléments conservateurs considèrent le nouveau cabinet comme trop socialiste et incapable d'arrêter un programme grâce auquel l'Allemagne soit en mesure de commencer immédiatement à faire honneur aux demandes financières des alliés.

Le cabinet actuel est le résultat de deux jours du plus épouvantable chaos pendant lesquels les partis ont siégé jour et nuit et se sont finalement mis d'accord sur une maigre liste qui a subi de nombreux changements. On admet que ce choix n'aurait jamais été ratifié s'il n'avait pas été nécessaire de se mettre en garde contre l'avance militaire alliée dont le pays était menacé après le 12 mai.

Lloyd George et Briand diffèrent d'avis au sujet de la situation en Haute-Silésie

Londres. — M. Lloyd George, dans un discours aux Communes sur la situation en Haute-Silésie, a qualifié l'acte des insurrectionnaires polonais comme une défiance complète du traité de Versailles. Il a déclaré que le traité de Versailles était la charte de la liberté polonaise et que la Pologne était le dernier pays d'Europe qui avait le droit de se plaindre du traité. La Pologne n'a pas gagné sa liberté, a-t-il dit; elle la doit à l'Italie, à l'Angleterre et à la France.

Lloyd George ne voit que deux alternatives pour remédier à la situation en Haute-Silésie: les troupes alliées doivent restaurer l'ordre ou l'on doit laisser les Allemands le faire.

Paris. — A la suite du discours de Lloyd George aux Communes, M. Briand a reçu au ministère des affaires étrangères une cinquantaine de correspondants de journaux étrangers devant lesquels il a déclaré: "Jamais, jamais le gouvernement français ne consentira à ce que les troupes allemandes entrent en Haute-Silésie. Tous les désordres dans cette province, a-t-il ajouté, ne sont pas le fait des Polonais. Le gouvernement français ne peut permettre aux forces militaires allemandes d'intervenir dans une telle situation. Les troupes françaises ne peuvent pas faire plus qu'occuper les villes, les bourgades et les points stratégiques. Si le gouvernement anglais consentait à envoyer 50,000 hommes pour nous aider, les désordres pourraient être réprimés plus rapidement".

D'après ce qui se dit dans les cercles officiels, l'entrée des troupes allemandes en Haute-Silésie provoquerait une intervention des troupes polonaises régulières qui entraînerait la guerre, et dans une guerre de ce genre la France ne pourrait pas rester neutre. D'une façon générale, le discours de Lloyd George a provoqué de l'étonnement dans l'opinion française; on le trouve extraordinairement bienveillant pour l'Allemagne, injuste envers la Pologne et peu sympathique pour la France. Ce discours, n'est d'ailleurs pas approuvé par toute la presse de Londres.

Comment répondre — AU — Questionnaire du Recensement

En attirant l'attention de nos lecteurs sur l'importance du recensement qui se tient cette année, nous avions promis de revenir, en temps voulu, sur certaines indications pratiques propres à les guider à cette occasion.

C'est le 1er juin, on le sait, que les recenseurs vont commencer leur visite à domicile. Le moment est donc venu de se préparer à les recevoir.

Ces recenseurs ont reçu des instructions écrites très détaillées pour les guider dans l'accomplissement de leur travail. Nul doute qu'ils s'en acquitteront consciencieusement. Mais dans la grande majorité des cas ce sont des unilingues n'appartenant pas à notre race, et naturellement peu intéressés à certains détails que nous tenons, nous, pour très importants. Il sera donc opportun de veiller à ce que les réponses au questionnaire soient bien comprises et fidèlement transcrites sur le registre.

CEUX QUI DOIVENT ETRE INSCRITS

Le recensement canadien se fait d'après le système *de jure*, ou au domicile légal. Le domicile d'une personne est son lieu habituel de résidence, l'endroit où il passe habituellement la nuit. Les membres d'une famille temporairement absents de leur demeure doivent être inscrits en même temps que les autres membres présents. En règle générale, l'étudiant au collège, le commis-voyageur en voyage, le bûcheron dans les bois et toute personne qui a quitté son domicile pour un court délai doivent être inscrits avec leur famille. Un fils ou une fille habitant ailleurs en permanence ne doivent pas être inscrits avec la famille; mais les serviteurs, les journaliers et les autres employés qui vivent avec la famille ou couchent dans la même maison doivent être comptés avec elle.

Les questions les plus importantes, pour ce qui nous concerne, sont celles se rapportant à la nationalité, la race, la langue, la religion et l'instruction.

CITOYENNETE

Ne pas confondre nationalité et race. La nationalité ou citoyenneté d'un individu est celle du pays où il a les droits de citoyens. Ainsi tout homme né aux Etats-Unis, en France, en Allemagne ou tout autre pays étranger, mais naturalisé Canadien, doit être classé comme "Canadien". La citoyenneté d'une épouse est celle de son mari.

RACE

La race se retrace ordinairement par le père: Français, Anglais, Allemand, Russe, etc. Ainsi les enfants d'un père français, belge ou canadien-français et d'une mère anglaise doivent être classés comme Français.

Le premier ministre Meighen ira seul à Londres

Londres. — Le Bureau Colonial ayant été averti que seul l'hon. Arthur Meighen représentera le Canada à la Conférence impériale du mois de juin, on est à faire des préparatifs pour une seule réception. Le Premier Ministre du Canada, avec un aviseur légal du Département des Affaires Etrangères et leurs secrétaires seront logés à l'Hôtel Claridge à Londres.

La Conférence des Premiers Ministres sera présidée par Lloyd George et l'Hon. Winston Churchill y assistera.

—:o:—

TOULOUSE. — Deux artistes catholiques français viennent de mourir, le peintre Jean-Paul Laurens et le musicien Déodat de Severac.

La lutte est chaude

L'élection du 28 mai prochain dans le comté d'Yamaska, où se présente M. A. A. Mondou comme candidat du gouvernement Meighen, promet d'être chaudement contestée. Toute une armée d'orateurs libéraux sont rendus dans le comté pour parler en faveur du candidat libéral, M. le notaire Boucher. Une grande affluence d'électeurs est remarquable à toutes les réunions. On se dirait au temps de la fameuse élection de Drummond-Arthabaska.

—:o:—

PARIS. — Un témoin des apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous vient de mourir à Londres. C'était un tailleur de pierre du nom de Sajous. Il est mort à l'âge de 96 ans à la suite d'un accident. Il mourut en récitant son chapelet.

Comment Répondre au Questionnaire du Recensement

(Suite de la page 1)

Les mots "Canadien" ou "Américain" ne doivent pas figurer ici, étant donné qu'ils expriment la nationalité et non la race.

LANGUE

Le chapitre langue comporte trois questions:

Sait parler anglais.

Sait parler français.

Langue autre que l'anglais ou le français parlée comme langue maternelle.

Dans le cas de toute personne sachant parler l'anglais et le français le recenseur doit inscrire "oui" dans les deux colonnes correspondantes.

Par langue maternelle autre que l'anglais ou le français, on entend la langue, l'idiome ou le dialecte dont se servait habituellement une personne avant de venir au Canada.

D'après les instructions fournies aux recenseurs, cette question ne s'adresserait pas aux individus appartenant aux races britanniques et à la race française. Pourquoi, alors, voit on figurer parmi les langues, idiome et dialectes *étrangers susceptible d'être rencontrés au pays*, le basque le breton, le flamand, le wallon Tous ceux qui parlent breton et la plus grande partie de ceux qui parlent basque ne sont-ils pas des Français? Les Wallons sont-ils autre chose, eux-mêmes, que des Belges français?

RELIGION

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance qu'il y a à s'assurer que les renseignements concernant la religion soient inscrits avec soin. Le gouvernement y attache lui-même une telle importance qu'il exige que le nom de la confession religieuse soit écrit au long, sans abréviation.

INSTRUCTION

Le questionnaire demande si la personne recensée sait lire et sait écrire.

Il suffit de savoir lire et écrire dans une langue quelconque.

Un certain nombre de nos compatriotes sont parfois portés à se faire passer pour de parfaits illettrés, alors que tel n'est pas le cas le plus souvent. *Que signifie cette modestie mal placée que l'on exploite ensuite contre nous?* On ne leur demande pas s'ils sont *capables de lire un discours en public ni d'écrire un article de journal. Tous savent signer leur nom et n'ont* pas besoin de consulter leur voisin pour connaître le contenu d'un chèque. Pourquoi alors hésiteraient-ils à dire *qu'ils savent lire et écrire?*

RECENSEMENT AGRICOLE

Le recensement agricole n'est pas moins important, au point de vue national que le recensement général de la population. Il ne suffit pas que les Canadiens français figurent avec leur contingent au complet; il faut aussi qu'au chapitre de la richesse et de la production ils prouvent qu'ils *ne sont pas inférieurs aux autres*. Le questionnaire spécial pour les fermiers est très détaillé; il renferme 65 *groupes de questions.*

Quelques-uns seront peut-être tentés de diminuer leur avoir, soit en terres, soit en animaux, soit en revenus de toutes sortes, dans la crainte de se voir taxés en conséquence. Cette appréhension n'est nullement fondée et dans aucun cas nos compatriotes ne doivent s'abstenir de déclarer le plein montant de leurs biens et les détails de leur *exploitation* qui leur sont demandés. Le recensement a un caractère strictement confidentiel Les informations contenues dans les formules *ne serviront* pas de base à l'imposition de taxes et ne seront pas communiquées aux évaluateurs. Il est formellement interdit à l'énumérateur de montrer ses formules remplies à qui que ce soit.

Les mêmes remarques s'appliquent au recensement des industries et du commerce.

——:o:——

SAN FRANCISCO. — Les banquiers de San-Francisco et leurs employés, se trouvant en conflit, ont prié Mgr Edward G. Hanna, archevêque de cette ville, de présider la commission d'arbitrage chargée de les départager.

MANCHESTER, N. H. — Des fêtes grandioses ont marqué le cinquantenaire de fondation de la paroisse St-Augustin, la première paroisse franco-américaine fondée dans l'Etat du New Hampshire, par l'abbé Joseph Augustin Chevalier qui en resta jusqu'à ce jour le pasteur vénéré.

PARIS. — Des désordres ont marqué l'anniversaire de la levée du siège d'Orléans par Jeanne d'Arc en 1429. Quatorze agents de police et vingt-trois communistes ont été blessés. Des désordres ont eu lieu à Brest, St-Etienne et Limoges.

Les imprimeurs grévistes de Régina ont échoué sur toute la ligne

Régina. — La grève des imprimeurs de Régina a pris fin après avoir duré exactement une semaine. Les ouvriers sont retournés au travail à l'ancien prix, acceptant toutes les conditions des patrons. Les hommes employés *aux travaux de ville auront* la semaine de 44 heures, mais une réduction de quatre heures sera faite sur leur salaire. Ceux qui travaillent à la confection des journaux continueront de travailler 48 heures et toucheront la même paye que précédemment.

Le Leader et *le Post* ont continué de paraître tous les jours, bien que sous un *format très réduit et sans* annonce. Ils ont repris leur publication normale depuis samedi

——:o:——

Mort de l'inventeur des vues animées

Londres. — W. Friez Green, l'inventeur des vues animées, est mort soudainement *à Londres, après un* discours à une assemblée des membres de l'industrie des "Films". Green est né en 1855 et inventa en 1889 un caméra de vues animées qui servit de base au commerce gigantesque de vues animées d'aujourd'hui.

——:o:——

Mille Mennonites seraient à la veille de partir pour le Mexique

Winnipeg. — Une partie de la population Mennonite du Manitoba et de la Saskatchewan se propose d'émigrer au Mexique. On est actuellement en pourparlers avec le gouvernement Mexicain, pour que ce dernier accorde à cette population une étendue de territoire de 20,000 acres au Mexique. Depuis plusieurs années *ce travail de migration de l'Ouest* vers les pays du sud s'annonce périodiquement.

On dit aujourd'hui que tout est prêt pour que ceux qui désirent se rendre au Mexique s'y rendent immédiatement.

Les propriétés Mennonites du sud du Manitoba et aux environs de Swift Current, dans la Saskatchewan, *sont évaluées à environ* $5,000,000. On est actuellement à les vendre. Les Mennonites ont déjà reçu la somme de $2,000,000 de compagnies différentes, pour leurs terres.

Le premier contingent de Mennonites qui partira pour le Mexique est d'environ mille, au nombre desquels se trouvent la plupart des plus mécontents contre les lois scolaires de la province du Manitoba.

Les Mennonites veulent conserver intactes leurs moeurs et leur religion. Ce sont de paisibles citoyens, travailleurs et très habiles; ils vivent en commun; ce sont de vastes coopératives où tout se fait par les chefs.

——:o:——

Quatre nouveaux cardinaux au prochain consistoire

Au prochain consistoire de juin, quatre nouveaux cardinaux seront créés. Ce sont Mgr Ratti, nonce apostolique qui sera promu au siège de Milan; Mgr Giovanni Tacci, majordome de Sa Sainteté; Mgr Camillo Laurenti, secrétaire de la Congrégation de la Propagande; Mgr Giuseppe Mori, secrétaire de la Congrégation du Concile.

——:o:——

Lutte contre les modes indécentes dans le diocèse de Saint-Boniface

St-Boniface. — "Nous prêtres, sous la direction de notre archevêque, allons entreprendre une campagne contre ces modes qui sont un affront au bon goût dans une société chrétienne", a déclaré M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface.

Il a ajouté que l'on ne permettrait plus aux personnes immodestement vêtues de se présenter à la Sainte Table.

——:o:——

En garde contre les compagnies d'huile

Un communiqué du département des Mines dit que la découverte de pétrole en bas de Fort Normah sur la rivière Mackenzie est un événement important dans l'industrie minière du Canada.

Les représentants du département font remarquer cependant que l'achat sans discrétion d'actions de beaucoup de compagnies "champignons" qui se forment dans le but d'acquérir des terrains sur la rivière Mackenzie ne peut être recommandé.

——:o:——

MONTREAL.—Mgr Geo. M. Lepailleur, curé de St-François d'Assise, à la Longue Pointe, a été nommé curé à la Nativité d'Hochelaga en remplacement de M. l'abbé J. Hermas Lanevin, curé démissionnaire.

Une comète qui va frôler la terre le mois prochain

En juin 1921, si les calculs d'un éminent astronome anglais sont corrects, notre vieille terre verra un feu d'artifice à côté duquel les explosifs de la récente guerre ne seraient que des petits bouts de chandelle.

En effet, le Dr Crommelin, de l'observatoire royal de Greenwich, nous apprend que si l'immense comète ne frappe pas la terre, elle passera si près que nous serons inondés du plus grand feu d'artifice que les hommes aient encore vu.

C'est le 26 juin que ce grand événement doit se produire. Ce jour-là, la comète Pons-Winnecke, parcourant 300 milles à la seconde, frappera la terre ou répandra sur elle une avalanche de gaz enflammés, de météores, de roches, de métal et de poussière brûlantes.

La Pons-Winnecke est une des onze comètes qui évoluent entre le soleil et Jupiter. Elle fait le voyage, aller et retour, tous les *cinq ans* et trois quarts.

Tandis que la terre tourne autour du soleil une fois par *année* à une allure de 18 milles à la seconde, la comète Pons-Winnecke, elle, parcourt sa route à l'allure effrayante de 300 milles à la seconde.

La comète vient à intervalles réguliers près de la terre dont elle *traverse l'orbite en différents endroits* à chaque voyage.

Cette fois-ci, dit le Dr Crommelin, la comète passera *si près de nous*, que nous serons heureux si nous n'avons pas de collision. Ce serait affreux, n'est-ce pas?

La Pons-Winnecke, à la tête enflammée et à l'immense queue brûlante, deviendra visible pour tous les astronomes à la fin du mois de juin. A partir de ce moment elle deviendra de plus en plus visible et bientôt on la verra à l'oeil nu.

Si elle nous frappe, dit-il, on peut tous se préparer pour un petit voyage dans l'espace.

——:o:——

La chapelle de la Reconnaissance sur les rives de la Marne

A Dormans, sur les rives de la Marne, une église va être construite pour remercier Dieu des deux victoires de la Marne. Le site a été choisi par le maréchal Foch lui-même.

——:o:——

QUEBEC. — De belles fêtes paroissiales à St-Sauveur ont marqué la célébration du 25e anniversaire de prêtrise du R. P. Beaupré, O.M.I., curé de la paroisse.

L'Honorable Martin parle encore de la question scolaire.

(Suite de la page 1)

LES ECOLES SEPAREES REPRESENTENT UN DEMI POUR CENT DE TOUTES LES ECOLES DE LA PROVINCE

Certaines déclarations faites de temps à autre pourraient porter les personnes insuffisamment informées à croire que les districts séparées augmentent très rapidement dans la province. En fait, c'est le contraire qui est vrai. Lors de l'établissement de la province en 1905, la Saskatchewan comptait 894 districts scolaires, dont neuf districts d'écoles séparées, soit environ un pour cent du total. Aujourd'hui il y a, en chiffres ronds, 4,500 districts scolaires, dont 21 districts d'écoles séparées, soit moins d'un demi pour cent. Depuis que je fais partie du Gouvernement de la Saskatchewan, c'est-à-dire depuis quatre ans et demi, trois districts d'écoles séparées ont été organisés, deux catholiques et un protestant, et pendant la même période il y a eu fusion des districts d'école publique et d'école séparée à Windthorst.

Il y a un autre point digne de remarque, c'est que parmi les districts d'écoles séparées de la province trois sont des districts ruraux, dont deux protestants et un catholique; de sorte qu'en ce qui concerne les districts ruraux la minorité protestante a pris avantage de la loi sur une plus large mesure que la minorité catholique. En discutant la question je m'aperçois très souvent que des personnes perdent de vue que le privilège accordé par la loi s'applique à la minorité protestante aussi bien qu'à la minorité catholique dans chaque district d'école.

ECOLES PUBLIQUES ET SEPAREES SUR LE MEME PIED AU POINT DE VUE DE L'OCTROI

Il faut bien remarquer aussi que l'article 17 de l'Acte de la Saskatchewan stipule que dans l'appropriation de l'argent par la Législature il n'y aura pas de distinction entre les écoles. La question de l'appui financier à accorder aux écoles séparées, une fois établies, était considérée de si grande importance que le parlement fédéral spécifia dans la loi que toutes les classes d'écoles prévues par la loi scolaire devaient être traitées sur la même base en ce qui concerne les octrois du gouvernement.

Il y a un autre fait qui mérite de retenir l'attention, c'est que les écoles dites séparées en Saskatchewan sont *en réalité des écoles publiques*. Elles se servent des manuels autorisés par le Département d'Education. Elles sont sujettes à la même inspection que les autres écoles et elles ont droit aux mêmes octrois provinciaux. En fait, à l'époque du débat sur la question à la Chambre des Communes, il fut clairement établi que l'école séparée, une fois établie, aurait droit au même support financier que l'école publique.

AUJOURD'HUI COMME EN 1905

En conclusion, je tiens à dire seulement ceci: pour ce qui regarde les droits de la minorité, catholique ou protestante, ils sont exactement les mêmes aujourd'hui qu'ils étaient en 1905. *En ce qui concerne le gouvernement* de la Saskatchewan, nous n'avons pas l'intention d'essayer en aucune façon de toucher à ces droits. Le travail du gouvernement en matière d'éducation est devant le peuple de la province. Je sais que durant ces dernières années il a été plus fait en Saskatchewan que dans toute autre province du Canada pour créer un système d'école efficace, et je n'ai pas l'intention de me laisser distraire de mon oeuvre par des discussions qui ne peuvent avoir d'autre résultat que de créer et d'accentuer des divisions parmi notre population. Je me propose de poursuivre mon programme qui consiste à m'efforcer d'unir le peuple, dans les intérêts de l'éducation, sur toutes les questions sur lesquelles ils peuvent s'entendre, et je veux bien laisser mon propre travail et celui du Département de l'Education à l'appréciation du peuple de la province.

Carte Professionnelles

MEDECINE

DRS BOULANGER & BOISSONNEAULT

Dr BOULANGER, M. D., C.M. Des Hôpitaux de Paris et de Londres Ex interne de la Maternité—la Miséricorde de Montréal

Dr BOISSONNEAULT, B.A., M.D., C.M. Gradué de l'Université Laval de Québec

LABORATOIRE DE RAYONS X

Bureaux: 10011, Avenue Jasper, près du Bureau de Poste

Tél. 1032, 4340 et 2009 EDMONTON, Alberta

Dr. F. Lachance

DES HOPITAUX DE PARIS. Maladies de la femme. Chirurgie spécialement. Hernie et appendicite. Edifice Somerset, Avenue du Portage, Winnipeg, Man. Consultations de 2 à 5 p.m. Visite à l'hôpital de St-Boniface tous les matins.

WINNIPEG - - MAN

Dr. Albert Mathieu

Des Hôpitaux de France et d'Angleterre, ex-Chirurgien Spécialiste de l'Hôpital Militaire West Cliff pour les maladies de la tête. Spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge, et chirurgie plastique de la tête. 413-414 Edifice McCallum Hill. Téléphone: Résidence 4212. Bureaux: 3107.

REGINA - - SASK

Dr. Laurent Roy

DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialités: Maladies de la femme. 12 Canada Life Building; 11ème Avenue. Bureau: Téléphone 2548. Résidence: 3407.

REGINA - - SASK

Dr. C. R. Paradis

Autrefois de Londres et de l'hôpital Necker de Paris. Spécialiste en chirurgie générale, et maladies de la femme. Edifice McAra et Wallace, 1855 rue Scarth (premier étage). Téléphone 4605. Résidence 2309 rue Robinson. Téléphone 4606. Heures: de 9 à 11 a.m., de 3 à 6 p.m. et de 7 à 8.30 p.m.

REGINA - SASK

Drs. Trudelle & Petitclerc

DIPLOMES EN CHIRUGIE de l'Institut Clamart de Paris. Médecins et chirurgiens, 39 rue Main North. Boite Postale 549

MOOSE JAW - - SASK.

Frank A. Black

Représentant la MANUFACTURERS LIFE INS. CO. Bureau, Chambre 3, Bloc Imperial Bank, Prince Albert.

Dr. J. A. Carriss

DENTISTE. Edifice Knox, Avenue Centrale. (Au-dessus du magasin Woolworth). Tel. 3043. Anciens bureau du Dr Swindley.

PRINCE ALBERT - SASK

Thos. Robertson, D.D.S.

Gradué avec honneur B. C. D. S. Baltimore. Spécialité: Traitement de la Pyorrhée, Examen aux Rayons X. Bureau: Immeuble Mitchell. Au-dessus de la Pharmacie Stewart. Avenue Centrale. Tél. 2457.

PRINCE ALBERT - - SASK

Dr. N. A. Laurendeau

DES HOPITAUX DE NEW YORK. Spécialité: Chirurgie et maladies de la femme. Heures de Consultations: 1 à 3 p.m. 7 à 8 h. p.m. Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins. Bureau et résidence, 83 rue Ritchot. Tél. Main 1392.

SAINT-BONIFACE - - MAN

Meilleurs remèdes et moin cher

Si nos prix n'étaient pas plus bas que ceux des autres il vaudrait encore le mieux de venir acheter vos remèdes chez nous.

Notre principe est de ne vendre que des remèdes de première qualité, et toutes nos affaires se maintiennent sur cette base.

De plus, comme nous vendons beaucoup nos remèdes n'ont pas le temps de vieillir.

Dussiez-vous payer plus cher que vous y regagneriez encore, mais vous payez moins cher.

The Rexall Drug Store,

Pharmacien et Opticien

Chas. McDonald

Ave. Centrale, Prince Albert

Operations pas nécessaires

HEPATOLA supprime les calculs biliaires et guérit l'appendicite sans douleur en 24 heures. Enregistré d'après la loi des médecines et des aliments purs. $6.50. Ecrire en anglais. Mme. GEO. S. ALMAS, 230 4th Ave. S., Box 1073.

SASKATOON - - SASK.

Dr. A. M. Savoie

Gradué de l'Université Laval, Québec. Ex-élève des Hôpitaux de New York. Spécialiste attachée à la Croix Rouge Américaine en Russie. *Spécialités*: Maladies du coeur et des poumons. Heures de Consultations: 10 à 12 a.m., 3 à 5 p.m. Téléphone 5494, 812 McCallum Hill Bldg.,

REGINA - - SASK.

Dr. Alfred Montreuil

Ex-Elève des Hôpitaux de Paris. Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu de Québec. Medecin-Chirurgein. Spécialité: Chirurgie. 15 11ème rue Est. Téléphone 2214.

PRINCE - ALBERT - - SASK

LOI

Braithwaite & Jefferson

Avocats et Sollicitours.

(successeurs à A. E. Philion)

Bureau à Shell River,

G. A. W. Braithwaite,

H. S. Jefferson.

Téléphone 2735

Offices: Chambres 1 et 2, Banque d'Hochelaga, Avenue Centrale.

J. E. Morrier

Arpenteur Géomètre et Notaire Chambre 3, Banque d'Hochelaga.

PRINCE - ALBERT - - SASK

Lussier, Frame & March

AVOCATS et SOLLICITEURS J. E. Lussier, B.A., Arthur Frame, A. C. March, B.A McDonald Block Téléphone 2737. Argent à Prêter.

PRINCE - ALBERT - - SASK

Lindsay & Hutcheon

AVOCATS, PROCUREURS et NOTAIRES. Téléphone 275, Bureau: Edifice de la Banque d'Ottawa. Prêts d'argent.

PRINCE - ALBERT - - SASK

D. A. Finn

AVOCAT ET NOTAIRE. Bureaux 8 et 9 Edifice Mitchell Téléphone 2737.

PRINCE - ALBERT - - SASK

Adrien Doiron, B.A.

AVOCAT, PROCUREUR, ET NOTAIRE, Vonda, Sask.

Emile Lacourcière

AVOCAT, NOTAIRE, etc., Montmartre, Sask.

A. Gelinas

AVOCAT ET NOTAIRE

LE PAS, MAN.

N. W. Morton

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER, Edifice du Théâtre Empress

PRINCE - ALBERT - - SASK

Arthur J. Boyer

IMMEUBLES. Assurances Confédération Life. Choix de terres en prairies et en culture dans le district de Montmartre.

L'Information Fédérale

Le discours sur le budget — Pas de révision du tarif — Fin de session morne — La campagne électorale dans Yamaska — Une gaffe du ministre des Douanes — A propos d'une lettre fictive.

(Correspondance d'Ottawa.)
14 mai 1921.

Le discours du budget a enfin été prononcé et sa discussion a commencé mardi après-midi. Contrairement à l'usage établi, le ministre des Finances n'a pas pris la parole dans l'après-midi, mais a attendu la séance du soir avant de révéler entre autres choses les nouveaux impôts qu'il avait décidé d'établir. On a cru que cette précaution nouvelle avait pour but principal d'empêcher toute spéculation sur les alcools pouvant se produire avant la fermeture des magasins à six heures, pour peu que le téléphone apportât les échos des déclarations du ministre. N'étant prononcées que dans la soirée, celles-ci n'ont pu être en aucune façon exploitées et des ennuis ou des abus ont pu aussi être évités, ce qui démontre une fois de plus comme il convient de penser à tout, dans la vie publique comme dans l'intimité. En tout cas, sir Henry Drayton a pris ses précautions. Son exposé budgétaire de cette année ne pouvait soulever beaucoup d'enthousiasme, et il semble bien que la seule chose que toute la députation y ait approuvé tacitement, c'est de ne pas réviser le tarif encore cette année. La session achève, sans avoir été bien longue, et personne ne se réjouirait d'y employer encore un mois ou deux en de sèches discussions financières. A l'an prochain les affaires sérieuses, si toutefois il doit y avoir une autre session du présent parlement. On a souvent dit que M. Meighen trouverait un avantage considérable à ne pas accorder aux manufacturiers le tarif qu'ils demandent, mais plutôt de se garder contre eux cette arme pour les porter à se montrer généreux et intéressés à son succès, puisqu'il est celui qui leur offre le plus de garanties d'entente, de bonne entente d'une autre espèce. A ce compte, la révision ne se ferait pas non plus à la prochaine session, mais alors on peut se demander comment le gouvernement pourrait expliquer plausiblement son nouveau retard. Et une alternative s'impose à l'esprit qui peut assurer qu'il y aura une nouvelle session de ce parlement, que le docteur Clarke a appelé hier moribond" "Moribund administration", c'est l'expression même dont se servirent abondamment sir Wilfrid Laurier et ses partisans à la fin de la session 1916-17, qui fut suivie des dernières élections générales. On répétait alors cette expression avec complaisance, mais pas nécessairement avec confiance, mais elle était cependant justifiée à tel point que les ministres n'osèrent point passer outre, et que les élections furent décidées. L'histoire va-t-elle se répéter? On sera prochainement en position de hasarder un diagnostic plus sûr, lorsque les électeurs de Yamaska auront prononcé leur verdict, le 28 du courant. C'est en effet à cette date qu'on élira un successeur au pauvre Oscar Gladu et les circonstances donnent à cette élection un intérêt qui se fait sentir jusque dans la Chambre des Communes. M. Rodolphe Lemieux invitait mercredi soir les ministres à rencontrer les libéraux dans ce comté le jour de l'appel nominal; il est douteux que le défi soit accepté, pour bien des raisons, dont la moindre n'est peut-être pas l'entrevue accordée par M. Mondou, en janvier dernier, à la "Presse" et dans laquelle le candidat ministériel attaquait vivement M. Meighen, disant que c'était le pire premier-ministre que l'on eût pu choisir, qu'il est mesquin, étroit, etc., et peut même prétendre au titre de "bourreau de la province de Québec". Ayant donné lecture de cet extrait de journal, M. Lemieux a demandé au ministre de la Marine s'il persistait à se dire fier de son candidat dans Yamaska, M. Mondou. M. Ballantyne aurait sans doute préféré entendre parler d'autre chose, et n'a pu que répondre d'une façon hésitante et contrariée, disant qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux reportages des journaux, et que M. Mondou aura l'occasion pendant la campagne électorale de faire des déclarations formelles qui permettront de savoir ce qu'il pense réellement des hommes du jour et des questions publiques du moment. Comme on le voit, l'excitation électorale produite par le vote du 28 mai prochain se fait sentir jusqu'à Ottawa; on dit même que le gouvernement pourrait bien faire durer la session expressément pour empêcher les députés libéraux de se répandre dans ce comté dans la dernière semaine du mois et d'y donner un effort suprême qui pourrait fatalement être décisif. Il appert des nouvelles venues du comté que M. Boucher, le candidat libéral, est un homme estimé, mais peu doué du côté oratoire, tandis que M. Mondou l'est davantage et profite du fait qu'il a quitté son parti et s'est opposé à la conscription en 1917; toutefois, l'impopularité du gouvernement tory actuel est grande en notre province, et ces éléments divers contribuent à faire de cette élection l'une des plus incertaines possibles, en même temps que de la tournure qu'elle prendra dépendra dans une certaine mesure l'avenir immédiat dans le monde de la politique, et le plus ou moins d'éloignement des prochaines élections générales.

* * *

Il s'est produit mardi soir un incident assez vif entre le président de la Chambre, M. Edgar Rhodes, et le député libéral de Brome, M. Andrew MacMaster. Ce dernier s'en prenait au ministre des Douanes, M. Wigmore, accusé par M. Lemieux de s'être servi de ses fonctions officielles pour solliciter des affaires pour la maison dont il était encore l'un des associés il y a quelque temps. Comme ministre du gouvernement canadien, M. Wigmore sollicitait des commandes de la Commission française d'achats à Londres, pour sa maison, Nagle et Wigmore, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, en se recommandant de son collègue et doyen, sir George Foster. C'est un cas indiscutable d'abus de fonction au bénéfice de ses affaires personnelles, sans qu'il y ait cependant rien au détriment du trésor public. Faute de mauvais goût plutôt que mauvaise intention. Il n'en fait pas plus, cependant, pour compromettre une réputation et faire rejaillir de désagréables éclaboussures sur tout un gouvernement. Aussi les collègues de M. Wigmore sont-ils visiblement de mauvaise humeur et celui-ci, débutant dans la carrière, assez honteux de son aventure, qu'il impute à l'ignorance d'un débutant. Par contre, l'opposition se pourlèche les lèvres du beau gibier qu'elle a levé et presque dévoré, et les choses en sont là, en attendant une déclaration de sir George Foster, embarrassante si elle est faite, sujette à critique si le vieux politique préfère s'abstenir.

Or, M. MacMaster a voulu retourner le poignard dans la plaie, et pour faire mieux ressortir l'incongruité de la démarche du ministre des Douanes, il a voulu imaginer une lettre semblable que pourrait écrire M. Ballantyne, ministre de la Marine, à son collègue M. McCurdy, ministre des Travaux publics, et dans laquelle le premier demanderait au second de donner des commandes, du "patronage" aux nombreuses compagnies industrielles, financières et commerciales dans lesquelles il, M. Ballantyne, possèderait des intérêts. Les dites compagnies sont énumérées dans la dite lettre imaginaire, laquelle forme un document fictif d'une assez amusante lecture. C'est en quelque sorte prouver par l'absurde, et l'effet en est marqué au point que le signataire supposé de la lettre, M. Ballantyne, s'est opposé avec indignation à ce que son nom y fût apposé, même pour rire, et qu'une altercation s'est élevée à ce propos entre lui, M. MacMaster et l'Orateur de la Chambre. Ce dernier, mis en cause à propos d'un "point d'ordre" soulevé par un ami du ministre, avoua que les règles de la Chambre ne lui paraissaient pas violées, mais que selon lui il en allait autrement des règles du bon goût. Cette dernière admonestation n'eut pas l'heur de plaire au sympathique député de Brome, qui protesta vivement qu'il n'a pas de leçon à recevoir de personne dans ce qui est du domaine de l'éducation et des manières. Le président maintint son affirmation, tout en précisant son désir de ne pas blesser le député de Brome, et celui-ci obtempéra à la demande du ministre en ce qui était de la signature de la lettre fictive, laquelle fut supposée être signée du nom de "C. C. Jones" au lieu de C. C. Ballantyne, ce qui dut vraiment faire une belle jambe aux admirateurs de la logique des usages parlementaires. L'affaire ne devrait cependant pas s'arrêter là, car jeudi après-midi, l'Orateur a rendu une décision par laquelle il est ordonné que la lettre fictive n'eût par dû être lue et qu'elle ne doit pas être inscrite au compte-rendu sténographié des débats de la Chambre. La raison de cet ostracisme, c'est, paraît-il, qu'il pourrait se glisser des abus dans l'emploi trop étendu de pareilles hypothèses.

— Il pourrait s'en glisser bien davantage dans l'abus des précédents et décisions superficielles venues du Fauteuil, riposta M. Charles Murphy, député de Russell; mais la cause était entendue et jugée. On est cependant en droit d'ajouter une autre objection à celle de M. Murphy. Il y a deux ou trois sessions, à propos, croyons-nous, du traité de paix et de sa sanction futile par le parlement canadien, M. Fielding mit en cause, en un dialogue supposé et tout aussi imaginaire que la lettre de M. MacMaster, M. Lloyd George et sir Robert Borden, qu'il faisait échanger des reparties piquantes et dont la Chambre s'amusa vivement pendant quinze ou vingt minutes. Voilà un cas de fiction tout aussi clair, semble-t-il du moins, que celui que l'on condamne aujourd'hui, mais qui passa alors inaperçu et sans la moindre intervention de la hache présidentielle. Quoiqu'il en soit, la lettre fictive de M. MacMaster ne sera pas reproduite dans le *Hansard* revisé, mais il y a belle lurette qu'elle a fait le tour du pays dans les journaux et le *Hansard* non encore revisé. Et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire. L'INFORME.

Napoléon et la victoire

Paris. — Lors des grandes fêtes qui ont marqué le centenaire de Napoléon Bonaparte, le général Mangin a donné une conférence sur Napoléon homme de guerre.

Le général Mangin, qui est un des plus distingués chefs de l'armée française, a exposé les qualités de Napoléon comme stratégiste et chef d'armée. Sa principale qualité était la rapidité de perception et la sûreté de jugement.

Si l'on en juge par l'acuité de son intelligence, dit le conférencier, deux mois suffiraient à Napoléon pour avoir en mains tous les fils conducteurs de l'immense attirail de guerre d'aujourd'hui.

Le général Mangin a dit que la dernière guerre avait été, avant tout, une lutte d'états-majors, imprégnés des idées de l'illustre empereur, que les doctrines de Napoléon constituaient encore le dernier mot en fait de guerre, et que le grand soldat avait eu une part importante dans la victoire finale.

Mouvement de l'A. C. F. C.

Souscriptions pour le Collège

Paroisse de Jack Fish, (deuxième versement)	115.00
Mlle M. Gosselin, St-Hippolyte	$ 10.00
A. Blais, St-Hippolyte	1.00
Paroisse de St-Hubert Mission	250.00
Mission de Richard	100.00
Dr M. Savoie, Régina	15.00
Th. Nédelec, Vawn	5.00
Quelques Canadiens français de Mazenod	36.00
Salomon Boucher, St-Louis	5.00

:o:

Liste des sommes recueillies à Willow Bunch.

Abbé A. Lemieux, curé	$100.00
Ph. Lavallée, M. D.	50.00
Un paroissien	25.00
Romuald Granger	25.00
Couvent de W. B.	5.00
M. et Mme O. Hallé	50.00
Mme Vve P. Bonneau	25.00
Evangéliste Beausoleil	25.00
L. et A. Piette	15.00
Léopold Sylvestre	10.00
Zéphir Brunelle	5.00
Joseph Boucher	25.00
Donat Boucher	15.00
Fortunat Beauparlant	5.00
Isaure Lapointe	25.00
Adrien Brulé	25.00
Dazilva Bruneau	5.00
Georges Deschamps	10.00
Joseph Lafrenière	25.00
Adolphe Légaré	25.00
Jos. Beaulne	25.00
J. A. Mathieu	25.00
Jos. Mondor	10.00
Walter Winslow	5.00
Rémi Provost	10.00
Mlle Victorine Dionne	3.00
Paul Bonay	2.00
H. A. Balthazar	5.00
Armand Pelland	20.00
Raoul Caron	5.00
Josaphat Jacques	10.00
Hildège Dupérreault	1.00
Elias Dionne	27.00
Louis Bonin	5.00
François Lafournaise	5.00
Mme E. Beausoleil	10.00
Emile Gagné	7.00
Prudent Lapointe	25.00
Mme P. Lapointe	5.00
F. X. Bellefleur	10.00
Trefflé Bonneau	25.00
Mlle Emelda Bruneau	5.00
Réné Granger	50.00
A. Marchesseault	25.00
B. Marchesseault	20.00
Arthur Lavallée	10.00
Gustave Bouffard	25.00
J. Damien Boucher	10.00
Eugène Boucher	10.00
Moïse Nadeau	10.00
Arthur Dalude	10.00
E. Proulx	10.00
G. Beauregard	15.00
P. Royer	15.00
Zacharie Chartrand	25.00
Ephrem Thérien	10.00
Gustave Poirier	10.00
Isaïe Houle	25.00
Emile Bouffard	5.00
Arthur Pelletier	10.00
G. E. Benoit	10.00
Léopold Granger	50.00
Jos. Bélanger	10.00
Emile Bruneau	15.00
H. Buisson	10.00
Gabriel Mondor	10.00
E. Bourques	10.00
Jos. Bonneau	10.00
E. Carrier	10.00
H. Dionne	50.00
S. Bolduc	10.00
H. et A. Robert	10.00
Lucien Couture	15.00
P. Daigle	25.00
J. Désautel	10.00
Pierre Désautel	10.00
A. Godoin	10.00
S. Belliveau	25.00
Napoléon Bruneau	10.00
F. Rainville	25.00
Georges Martin	25.00
Etienne Gagné	10.00
A. Laberge	1.00
Alex. Lespérance	5.00
Wilfrid Lafrenière	1.00
Jos. Lambert	10.00
Mme Vve Ducharme	10.00
Grégoire McGillis	10.00
Albert Lambert	10.00
A. Blanchard	7.00
Siméon Rondeau	10.00
Sinaï Beausoleil	25.00
Salomon Beauchesne	10.00
Donat Rainville	5.00
Camille Poirier	2.00
Louis Gagné	5.00
Jean-Baptiste Gagné	5.00
Jos. Bourgeois	5.00
R. Chevalier	3.00
Azarias Boucher	3.00
Maurice Vézina	5.00
J. Octave Lafrenière	5.00
Léopold Durand	1.00
Jean Savary	5.00
Euclide Bruneau	10.00
Pierre Dionne	3.00
François Rodrigue	20.00
Edmond Lespérance	1.00
Jos. Robillard	1.00
Paul Campagne	10.00
Pierre Campagne	15.00
Jos. Duperreault	5.00

Nos félicitations et nos remerciements à tous ces généreux donateurs. Nous espérons que ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel s'empresseront de suivre ce bel exemple.

:o:

Une conférence du R. P. Boyer, O.M.I., à La Flèche

Assemblée générale du Cercle Jeanne d'Arc de l'A. C. F. C. le 8 mai.

M. Louis Thibodeau préside.

Après le chant "O Canada, mon pays, mes amours", le R. P. Boyer dit la prière d'usage. On fait l'appel des membres et M. A. Lalonde nous expose le programme de l'excursion projetée à Theresa pour le dimanche 5 juin.

Les conférenciers inscrits au programme étant absents, nous avons eu la bonne fortune d'avoir au moment précis le R. Père Boyer, O. M. I., de Gravelbourg, qui a su nous intéresser pendant deux heures et sur un sujet d'actualité. Ce bon Père, qui depuis 1893 enseigne et qui s'y connait, nous a facilement fait comprendre ce que le collège de Gravelbourg est appelé à faire dans notre province.

Ceux qui assistaient à notre réunion auront certainement compris l'idée et les raisons qui engagèrent et décidèrent notre vénéré archevêque à doter notre province de ce collège qui lui est si cher. Ils auront compris aussi que cette idée nationale, cette idée d'éducation s'ancre de plus en plus dans la province, et que ce qu'il faut, ce n'est pas de longs discours, mais de l'idéal dans l'âme, du courage au coeur, et le travail persévérant de chaque jour et de chacun.

L'assistance nombreuse et les applaudissements ont montré à l'orateur et aux membres de l'A. C. F. C. que nous sommes dans le bon chemin et que ce qu'il faut maintenant comme toujours, c'est s'entendre, s'unir, se grouper, et, avec l'aide de Dieu, la race canadienne-française consciente de ses devoirs et fière de ses droits, continuera de remplir sa mission dans notre cher Canada.

:o:

Ce que le "Star" de Saskatoon pense de l'hymne national "O Canada"

Nous détachons de la chronique musicale de Fred. Pelletier, dans le *Devoir*, le passage suivant:

Le *Saskatoon Star* du 22 avril a publié un article de fond sur le *Star Spangled Banner* que le Congrès américain veut imposer comme hymne national et sur notre propre *O Canada*.

"Le *Star Spangled Banner*, dit-il, est beaucoup trop long et trop compliqué pour devenir réellement chant national. Une assemblée américaine s'en tire, règle générale, avec peine et misère; elle ne le chante pas aussi bien qu'une réunion d'Anglais chante *Rule Britannia*, ce qui n'est déjà pas beau".

L'air américain est, en effet trop difficile pour la masse du peuple et les paroles sont ignorées de la plupart des gens; il n'y a pas dix personnes qui puissent en chanter les deux dernières mesures telles qu'elles sont.

Le journal de Saskatoon dit de notre hymne national: "Des critiques disent de l'*O Canada* qu'il n'est pas beaucoup plus agréable à entendre que les lamentations lugubres de la Marche Funèbre (celle de Saül probablement) et ses plus ardents admirateurs admettent qu'il a besoin d'être révisé et uniformisé".

Si ces bonnes gens de Saskatoon chantent *O Canada* avec l'allure d'enterrement qu'ils donnent au *God Save the King* et au *Rule Britannia*, on comprend qu'ils le trouvent lugubre.

Quant à en reviser les paroles, que MM. les Anglais s'arrangent entre eux. Personne chez nous ne sent ce besoin de changer quoi que ce soit aux paroles du juge Routhier. Le plus simple serait que, de même que nous chantons en anglais le *God Save the King*, ainsi *O Canada* devrait être chanté en français par tout le monde. Je n'ose cependant le souhaiter, car Dieu sait quelle horrible cacophonie deviendrait notre parler de France dans des gosiers anglo-saxons pas encore assoupli.

Les prix d'action intellectuelle

Le livre est l'un des moyens les plus efficaces d'action intellectuelle. Mais la pensée, d'où procède l'action, a besoin pour s'extérioriser, pour prendre corps en des pages bien senties et vivantes, de stimulants d'autant plus impérieux au Canada que la paresse de l'intelligence est favorisée par l'éducation et l'apathie du public à l'égard de nos écrivains et de nos penseurs. Que de difficultés s'opposent à l'effort intellectuel!

Pour venir en aide à ceux qui ont encore le souci de l'avenir de l'intelligence au Canada, l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* instituait en novembre 1919 les "Prix d'action intellectuelle" au bénéfice des jeunes canadiens français.

Toute la presse du pays a salué avec une vive sympathie cette nouvelle initiative de l'A. C. J. C. si admirablement appuyée par dix généreux donateurs, nouveaux Mécènes de notre jeune littérature. Plusieurs de ceux-ci ont renouvelé leur geste cette année. D'autres les imiteront, nous en avons déjà l'assurance. C'est dire que les "Prix d'action intellectuelle" seront décernés de nouveau l'automne prochain en séance solennelle. Les candidats, de vingt ans à trente-cinq ans inclusivement, peuvent être de l'un ou de l'autre sexe. Rappelons les conditions fixées dès la première année: "Il suffit d'être Canadien français dans l'acceptation la plus large du terme. Les prix sont attribués, sans inscription préalable, ni concours, aux meilleures pièces produites au cours de l'année (du 1er octobre au 1er octobre); mais il sera toujours loisible au public de signaler une étude (article, livre ou manuscrit — à l'attention du *secrétariat de l'A. C. J. C.*, ou de proposer une candidature, ou même de soumettre un dossier complet; tous ces documents seront classés puis transmis aux différents juges".

La liste des donateurs sera publiée plus tard.

Pour tout ce qui concerne les "Prix d'action intellectuelle" qu'on veuille s'adresser au:

Secrétariat général de l'A. C. J. C.
Immeuble Versailles,
90 rue Saint-Jacques,
Montréal.

EN FAMILLE

A propos d'un récent congrès

S'il Y A un féminisme désordonné qui dévoie ses adeptes et les ridiculise, il ne faut pas oublier qu'il en est un autre: le féminisme chrétien, le vrai et juste féminisme qui auréole la femme de grandeur en l'inclinant au service de toutes les nobles causes, dans la sphère que la Providence lui a assignée.

Et certes, la part qui échoit ainsi à la femme généreuse autant que raisonnable ne saurait être plus magnifique. Elle embrasse, disait Brunetière, dans son discours sur *les deux Féminismes*, les trois choses dont la conservation, dans les sociétés modernes, est principalement, sinon exclusivement, remise aux femmes: la famille, la patrie, la religion.

Ces "trois choses" résument bien les préoccupations maîtresses de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, et le programme du récent congrès des femmes canadiennes qu'elle a organisé et qui a tenu ses assises à Montréal du 17 au 21 avril dernier.

J'aurais voulu parler plus tôt de ce congrès et en souligner sur le fait les enseignements les mieux appropriés à nos besoins de catholiques et de françaises de l'Ouest. Les circonstances ne me l'ont pas permis. Mais les paroles qui furent alors prononcées—paroles de lumière qui précisent les impérieux devoirs féminins de l'heure, paroles de force qui mettent au coeur l'énergie sainte pour les accomplir—ne sont pas de celles qui passent. Elles gagneront même à être reprises et méditées à loisir. Elles recèlent d'inépuisables richesses, telle cette essence exquise dont une seule goutte est, dit-on, extraite de mille fleurs.

Au sortir du congrès, Fadette, jetant un coup d'oeil rétrospectif sur l'ensemble des oeuvres qu'il avait mises en clarté, sur la variété et l'ampleur du programme des séances, sur les nobles desseins que l'on y avait élaborés, résumait par ces mots l'enthousiaste sentiment général des congressistes: "Nous nous sommes séparées avec la fierté légitime de toutes ces belles choses accomplies par les Canadiennes françaises."

Les belles choses accomplies par les Canadiennes françaises! Certes, on ne les proclame ni assez haut, ni assez souvent. Nous-mêmes ne restons-nous pas trop indifférentes et comme absolument désintéressées devant l'admirable action religieuse, sociale et patriotique de nos propres soeurs, alors que nos yeux sont tout éblouis, nos oreilles toutes charmées par le bruit et le clinquant d'associations et d'oeuvres étrangères?

Cette indifférence est malheureuse, elle nous est préjudiciable, car pour la Canadienne française, qu'elle habite le Québec, les Etats-Unis ou l'Ouest, il y a partout, toujours, les mêmes intérêts à sauvegarder, une mission identique à remplir. Cette vérité éclatait une fois de plus, à la simple lecture des comptes-rendus du congrès de la Fédération Nationale. Les ennemis intérieurs et extérieurs de la race et de la famille qui y furent dénoncés: américanisation sous toutes ses formes, mortalité infantile, attirance fatale de la ville, etc., n'avons-nous pas nous-mêmes à les combattre avec nos compatriotes de tout le Canada français? Comme elles n'avons nous pas à lutter contre tout ce qui flétrit les âmes ou les diminue: mauvaises lectures, exagération et inconvenance des modes et des danses, paganisme envahissant jusqu'à nos foyers?

Quelle ne serait pas alors la puissance, pour le bien de notre peuple et sa revivification chrétienne, de l'accord unanime de toutes nos bonnes volontés, de la coordination de toutes nos énergies!...

Cette unification des forces féminines catholiques et françaises du pays, c'est le grand et beau rêve que poursuit la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Devant les espérances qu'il éveille, les Franco-Canadiennes de la Saskatchewan ne sauraient ne pas s'émouvoir. Elles voudront dire demain: "Nous en sommes!"

En attendant que se précise la formule qui joindra plus étroitement nos âmes et nos activités à celles de nos vaillantes soeurs de là-bas, inspirons-nous de leur exemple. Que chacune de nous applique, avec un soin renouvelé, son action individuelle à la réalisation de l'idéal commun que l'Hon. Taschereau rappelait aux congressistes de Montréal: celui de la famille canadienne "robuste, attachée au sol, fidèle à sa langue, à sa foi, et conservant fièrement le culte des aïeux."

Annette Saint-Amant.

L'âge des époux

Quelle doit être la différence d'âge entre le mari et la femme?

On dit communément que le mari doit avoir dix ans de plus que sa femme. Evidemment c'est une forte moyenne. Le chef de la communauté responsable est tenu d'apporter une expérience qui ne saurait s'acquérir que par une certaine pratique. Mais la plupart des jeunes gens, retardés par les études, ont eu moins de contact avec le monde qu'une jeune fille du même âge. Certains prétendent même que l'intelligence féminine étant plus... futée, il y aurait encore infériorité du côté masculin, sans les raisons que nous venons de donner.

L'âge ne signifie absolument rien quand la santé et le physique agréable, sympathique, compensent les années. Il n'y a pas de "convenance mondaine" à observer en l'occurrence, ainsi que semblent croire certaines personnes.

Si l'on veut notre opinion personnelle, la voici: "Nous croyons qu'on ne doit marier les "enfants" ayant moins de 25 ans, seulement quand ils peuvent se laisser guider pendant quelques années, par leurs familles; ou quand ils ont des carrières toutes tracées de façon qu'ils n'aient qu'à se laisser vivre... S'ils doivent entrer dans la lutte avec l'inexpérience doublée des très légitimes fougues de la jeunesse, ils risquent une grosse partie.

Il y a d'excellents ménages parfaitement heureux, malgré des différences d'âge assez surprenantes.

En général, ce sont les qualités, le caractère, le physique sympathique qui doivent être considérés dans un projet d'union, et jamais l'âge. On est bien plus dessassorti avec un conjoint vulgaire, désagréable, quoique jeune, qu'avec une certaine maturité saine, comme il faut, et enviable en somme.

———:o:———

Trop pensent à défendre leurs idées; trop peu à s'humilier et à s'amender.

* * *

Sortons de l'esclavage pendant qu'il en est temps; par nos aumônes, rachetons nos péchés.

* * *

Pourquoi te préoccuper des choses dont au jour des récompenses et des châtiments, il ne te sera pas demandé compte?

* * *

Qui travaille sérieusement ne remarque pas, ou si peu, les défauts d'autrui.

L'Alimentation rationnelle et économique

LE POT-AU-FEU

Les aliments en général, la viande en particulier, peuvent se cuire selon une double méthode. La méthode de *concentration* et celle *d'expansion*. C'est de celle-ci que nous allons parler.

Elle consiste, d'une façon générale, à plonger l'aliment — viande, légumes *ou pâtes* — dans un liquide: eau, lait, vin, voire même bouillon (tapioca, vermicelle). Par ce procédé, l'aliment abandonne au liquide, en quantité plus ou moins grande, une certaine *proportion* de ses éléments nutritifs et minéralisateurs. D'autres fois, il se soulage d'un excès d'acidité, d'amertume ou d'âcreté: tels l'oseille, la rhubarbe, la salade, les choux, que l'on soumet à la cuisson. D'autres fois, l'effet se borne à rendre aux aliments, par exemple aux légumes secs, la quantité d'eau qu'ils ont perdu par la dessiccation.

1. — Appliquée à la viande, la méthode d'*expansion* est la *méthode par* excellence des bouillons et des potages.

Le pot-au-feu, on peut le dire, est le *mets national français*, comme le roastbeef pour les *Anglais*, la choucroûte pour les Allemands. Mets quelque peu délaissé de nos jours, avouons-le.

Naguère, et ce temps n'est pas encore trop loin, dans toutes les familles bourgeoises on avait l'habitude de servir tous les dimanches un potage. Habitude excellente qu'il faudrait reprendre là où elle est tombée. Le pot-au-feu est de *préparation facile*. Il présente un goût agréable et délicat qui n'a rien de factice. C'est une nourriture saine, de beaucoup préférable aux viandes garnies de sauces épicées. Il a encore l'avantage de nous livrer des légumes à l'état nature.

Le pot-au-feu se fait de *trois* manières:

1o. On plonge la viande dans l'eau bouillante; l'albumine qu'elle contient se coagule au contact de l'eau et retient à l'intérieur les substances nutritives et savoureuses. On ajoute du sel, des légumes, et on laisse cuire doucement de trois à quatre heures. Il n'y a pas lieu d'écumer, vu qu'il ne se forme pas d'écume. On aura, par ce procédé, un excellent bouilli, bien juteux, nourrissant; mais le bouillon manque et de valeur nutritive et de saveur.

2o. On met la viande dans la marmite remplie d'eau froide. On pose celle-ci sur le feu. La viande s'imprègne d'eau qui dilue l'albumine et autres éléments de la viande. A mesure que l'eau s'échauffe, elle fait monter à la surface l'écume. Celle-ci est de l'albumine qui s'est *congulée au contact* de l'eau portée au delà de 65 degrés. L'écume n'a rien de malsain. On ne l'enlève avec l'écumoire que pour donner au bouillon un aspect *limpide et agréable. C'est une question* d'usage. L'oeil a d'ailleurs ses exigences, comme le goût et l'odorat. Quand l'écume cesse de se former, on sale, on ajoute les légumes: carottes, *navets, poireaux, bouquet garni.* On laisse bouillir à petit feu et sans interruption pendant trois ou quatre heures. Par opposition au premier procédé, on a ici une viande faible et *un bouillon savoureux et riche en* matières nutritives.

3o. Qu'on se rassure. Il y a moyen d'obtenir tout à la fois bon bouillon et bon bouilli.

On met dans la *marmite*, à l'eau froide, les déchets: nerfs, tendons, os frais, os rôtis provenant d'un repas précédent. On fait monter lentement la température; on enlève l'écume au fur et à *mesure qu'elle se* forme. On essuie fortement les parois intérieures de la marmite pour laisser au liquide toute sa limpidité. On sale. Enfin, on ajoute le morceau de viande à bouillir et les légumes. On termine la cuisson comme précédemment. On le voit, c'est le procédé *mixte* qui donne une viande traitée à l'eau bouillante et un bouillon de débris traités à l'eau froide. Et cela fait deux bons plats: une bonne soupe ou un bon potage et un morceau de résistance. On a tiré des éléments employés tout ce qu'ils pouvaient donner: c'est de la bonne, de la meilleure économie.

Les docteurs discutent la question de savoir si le bouillon est nourrissant ou non. Nous avons ici la réponse, semble-t-il. Tout dépend de la manière dont il a été préparé. Il est encore évident que si on met un morceau de viande de petit volume dans une grande masse d'eau, on n'obtiendra qu'un bouillon très faible. Une proportion à recommander est autant de *pintes d'eau* qu'il y a de *livres* de viande. Il n'est pas non plus sans conséquence de choisir certains morceaux. Ainsi on préférera le gîte à la noix, la tranche grasse, les plates-côtes et la *poitrine*. Le bouillon a encore la qualité d'être un bon *peptogène*, c'est-à-dire de favoriser la sécrétion des sucs digestifs. Son fumet met "l'eau à la bouche"; Ce fumet est *essentiellement volatil*. Si on laisse bouillir le pot-au-feu à gros bouillons, il se dissipe, entraîné par la vapeur. Pour relever le goût du bouillon, on peut ajouter des abatis de volaille. On le colorera avec des oignons cuits au feu, des cosses de pois grillées, du caramel ou de l'"arome Patrelle".

Le bouillon est-il trouble pour avoir été, *par exemple, insuffisamment* écumé, on le clarifiera en y jetant un blanc d'oeuf. L'albumine forme, comme un réseau serré qui enferme et prend en masse les impuretés.

(à suivre).

———:o:———

Temps perdu

Un jour que le célèbre écrivain anglais Swift, l'auteur des *Voyages de Gulliver*, était près de sortir, son domestique lui apporta ses bottes sans avoir pris le soin de les nettoyer.

— Voilà des bottes *qui sont* sales: vous auriez bien dû les cirer! lui dit Swift.

— Comme Monsieur va les mettre à l'instant et qu'il ne tardera pas à les *salir dans les chemins, par le vi*lain temps qu'il fait, j'ai pensé, reprend le domestique, que ce n'était pas la peine de les décrotter, que ce serait du temps perdu.

*Un instant après, le même servi*teur ayant prié son maître de vouloir bien lui remettre la clé du buffet:

— Pourquoi faire? demanda Swift.

— *Mais pour que je puisse déjeuner!* Où trouverai-je du pain pendant l'absence de Monsieur, si je ne puis ouvrir le buffet?

— Baste! réplique Swift. Comme vous auriez *encore faim trois heures* après, et qu'il faudrait recommencer à manger, inutile que je vous laisse cette clé et que vous déjeuniez ce matin. Ce n'est pas la peine! Ce serait du temps de perdu!

———:o:———

Le professeur, à un petit garçon. Comme ça tu es venu à l'école, sans plume? Que dirais-tu d'un soldat qui *irait, en France, sans fusil?*

L'élève. — Je dirais, Monsieur, que ce serait un *officier!*

Deux Lettres de Missionnaires

Nous avons cru qu'il serait agréable aux lecteurs de notre journal de [illegible] deux lettres reçues dernièrement par Mgr Charlebois, O. M. I., Vicaire [illegible] du Keewatin. Ces lettres [illegible] d'une des plus lointaines [illegible] de son vaste vicariat, nous [illegible] un petit [illegible] de la vie [illegible] missionnaire qui consacre sa vie à l'évangélisation des sauvages.

* * *

[illegible] Saint-Pierre du Lac Caribou [illegible]

A Sa Grandeur Mgr O. Charlebois, O. M. I., Vicaire Apostolique du Keewatin.

[illegible] Père,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. La raison en est la faute [illegible] d'expédier la lettre. La [illegible] est arrivée [illegible] et c'est par elle que j'ai [illegible] votre dernière lettre, datée du [illegible] mille fois merci pour cette lettre. Elle m'a fait un grand bien. [illegible] écris aujourd'hui [illegible] savoir quand je pourrai le [illegible]. Cette lettre vous dira que [illegible] vivons encore et que nous sommes en bonne santé. Si elle pouvait [illegible] elle vous dirait que nous sommes [illegible] et heureux [illegible] C'est vrai et [illegible] merveilleux. Nous [illegible] et notre [illegible] mais [illegible] que la [illegible] Providence nous y [illegible] est donnée. Nous connaissons par expérience que les sacrifices endurés par amour de Dieu deviennent non seulement supportables, mais même [illegible].

[illegible] vous donner maintenant quelques nouvelles de l'état matériel et spirituel de notre mission Saint-Pierre. Quant au matériel, [illegible] la divine Providence pour [illegible] nous ne manquons de rien, la nourriture et le vêtement [illegible] que suffisants. Nous avons [illegible] bonne pêche et [illegible] nombreux dans nos parages, la [illegible] de chauffage nécessaire [illegible] notre porte; il a été préparé [illegible] dernier.

[illegible] construction est [illegible] Providence, qui [illegible] bien en [illegible] J'ai appris par expérience: *Nisi Dominus aedificaverit domum in vanum laboraverunt qui aedificant eam.* [illegible] avons travaillé avec le Bon [illegible] le Bon Dieu a travaillé [illegible] Nous avons raison de le [illegible] et nous le faisons de tout [illegible].

[illegible] pieds [illegible] carrée, mais j'avais [illegible] qui sera [illegible] en 1921 et qui [illegible] J'ai [illegible] de très longues [illegible] porter en [illegible] Il [illegible] maintenant à nous procurer [illegible] planches soit pour le plancher [illegible] plafond, soit pour les [illegible] C'est [illegible] n'est pas facile, je le sais, mais [illegible] à travailler et si [illegible] bénit nos efforts, nous [illegible] Constamment j'ai la question des dépenses devant mon esprit [illegible] je me souviens que nous sommes pauvres. Toutes [illegible] forées, [illegible] la dernière, je les dépenserai [illegible] pour le [illegible].

A part de cette maison, nous avons [illegible] avec les bois qui nous [illegible], une belle dépense de 14 x 12 pieds, qui nous rend déjà de bons services. Pour ces deux bâtisses nous [illegible] suivant votre conseil, mis de la mousse entre les boulins, qui sont bien serrés. Notre nouvelle maison promet d'être bonne, solide, et surtout chaude.

Laissez-moi maintenant vous dire quelque chose de l'état spirituel de notre mission. D'abord il n'y a pas grand changement de fait dans le règlement de notre vie à l'intérieur de la maison. Les exercices que nous faisons en commun sont: la prière du matin suivie de la méditation, l'examen particulier, l'oraison du soir, le chapelet et la prière du soir. Les réfections du midi et du soir avant et près lesquels [illegible] une partie de l'Ecriture Sainte ou un passage de l'Imitation de Jésus-Christ, sont suivies d'une courte récréation.

Je suis content de pouvoir dire que l'entente fraternelle, qui a existé entre le Frère Drouin et moi depuis notre première rencontre jusqu'aujourd'hui, continue à exister. Le Frère me montre son respect et son amour par des preuves non douteuses et de mon côté je vois en lui non pas un engagé mais un frère et un fils en Notre-Seigneur. C'est précisément cette bonne entente qui nous aide puissamment à supporter nos sacrifices parfois rudes. Nos métis eux aussi m'encouragent et me consolent par leur bonne conduite et leur ferveur. Ils s'approchent fréquemment de la Table sainte. Tout n'est pas parfait sans doute mais je ne pourrais vraiment pas citer des exemples de scandale parmi eux.

Je termine, Monseigneur, en vous recommandant nos pauvres sauvages d'une manière toute spéciale: *Caritas Christi urget nos!*

En Jésus et Marie votre fils tout dévoué,

P. Jos. EGENOLF, Ptre. O. M. I.
Mission St-Pierre du Lac Caribou,
12 décembre 1920.

* * *

A Sa Grandeur,
Monseigneur O. Charlebois,
O. M. I.,
Vicaire Apostolique du Keewatin.

Monseigneur et bien aimé Père.

A l'occasion de la nouvelle année qui va bientôt commencer, je viens vous offrir mes vœux les plus sincères de bonheur et de longue vie.

Dans notre chère solitude, mon supérieur et moi aimons à nous entretenir souvent de Votre Grandeur et c'est d'un cœur bien sincère que je vous dis la part bien sincère que nous prenons à vos joies et à vos peines.

Ici [illegible] on ne peut mieux, nous nous entendons comme devaient s'entendre les Saints dans les déserts de la Thébaïde.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous parler un peu de mes occupations, j'y tiens d'autant plus que je sais mieux tout l'intérêt que vous portez à tout ce que font vos enfants. A la Toussaint, j'ai rouvert mon école que j'avais dû fermer à cause des travaux de construction que nous avons dû faire, l'été dernier, maintenant que notre maison est à peu près finie et qu'il nous faut attendre à l'été prochain avant d'y mettre les planchers et le plafond, j'avais hâte de revoir mes chers enfants et de continuer à leur faire tout le bien que je crois pouvoir leur faire tout en faisant mes autres travaux.

Le printemps dernier, j'ai donné trois semaines aux travaux du cimetière. J'y ai [illegible] partie de la clôture. J'ai nivelé le terrain [illegible] le sable avec [illegible] j'ai marqué les tombes [illegible] de [illegible] J'ai [illegible] et j'ai brûlé les autres de même que [illegible] j'ai fait un certain nombre de croix; j'ai écrit 70 épitaphes en caractères syllabiques avec l'année de la mort et l'âge du défunt, et pour terminer j'ai fait deux [illegible] croix. Vous voyez que [illegible] transformation; aussi c'est [illegible] et nos sauvages y portent plus d'attention.

Après avoir terminé les travaux du cimetière j'ai équarri 120 billots que le Père avait bûchés l'hiver dernier et que les métis ont eu le bon cœur de nous amener en un jour avec leurs traîneaux sur la glace, nous épargnant ainsi au moins quinze jours de charroyage. Pour la première fois cet automne nous avons fait seuls notre pêche et sans trop nous fatiguer nous avons pris en onze jours 5000 poissons; outre que cela est moins dispendieux, nous n'avons pas eu à nous occuper des sauvages.

Je vous remercie cordialement Monseigneur, pour la petite caisse que vous avez bien voulu m'envoyer et qui m'est arrivée l'été dernier. Le tout sera bien utilisé jusqu'à la caisse elle-même.

Je suis à préparer quelques morceaux pour Noël, nos petits sauvages sont bons chantres et apprennent facilement. Je vous serais reconnaissant Monseigneur, s'il vous était possible de m'envoyer quelques cahiers à l'enfance "Calligraphie No 1, 2, 3, 4, 5", ainsi que des cahiers devoir à une et deux lignes, j'en aurais absolument besoin pour l'automne prochain.

Voilà huit ans que je suis au Lac Caribou, malgré notre solitude c'est incroyable comme je trouve que le temps passe vite. Je ne puis terminer ma lettre, Monseigneur, sans vous faire encore deux demandes. C'est d'abord de livres que je veux vous parler, vous ne sauriez croire tout le plaisir que nous aurions à recevoir quelques livres de lecture, d'ascétisme, d'histoire, etc., etc., nous n'avons guère que des livres d'études philosophiques et théologiques dans notre très modeste bibliothèque et nous aurions si souvent besoin, aux heures de solitude, d'avoir un bon livre qui comme un ami sincère console et encourage.

Ensuite le fer dont je me sers pour faire les hosties est si petit que je n'en puis faire qu'une à la fois, il me faut casser les hosties en quatre, puis les arrondir avec des ciseaux; ce qui prend un temps considérable et c'est chose que j'en perds beaucoup. Que n'ai-je un fer plus grand avec les deux couteaux spéciaux pour les tailler! Que je serais heureux de partager avec la bonne âme qui se chargerait de me les faire parvenir le mérite de les faire!

Je finis, Monseigneur, en vous priant de me bénir ainsi que mes chers élèves et en redisant encore une fois bonne année. Votre fils dévoué en Notre-Seigneur et Marie Immaculée,

Frère URBAIN DROUIN, O. M. I.

Prière aux âmes charitables qui voudraient faire une aumône pour venir en aide à ces dévoués missionnaires, d'adresser:

Rév. Père Supérieur, O. M. I.,
Noviciat des Oblats,
Ville La Salle, P. Q.

—:o:—

Etienne Lamy

Paris, 24 Avril, 1921.

ETIENNE LAMY, dont l'éloge vient d'être prononcé sous la Coupole par son successeur, M. André CHEVRILLON, est mort secrétaire perpétuel de l'Académie Française. L'opinion publique ne connaissait plus guère en lui que le littérateur et l'historien. Littérateur, certes, qui ne s'isolait pas dans sa tour d'ivoire; historien qui ne laissait pas absorber son âme par l'étude et la contemplation du passé. Littérateur et historien qui souffrait des épreuves et des crises de la patrie, qui vibrait de ses émotions, qu'exaltait ses gloires...

Etienne Lamy, certes, était bien tout cela, mais sa part à nos luttes sociales avait été plus large encore. Sa jeunesse ardente avait fait de lui, mieux encore qu'un spectateur passionné, un soldat valeureux de nos batailles religieuses et politiques. Plus de vingt années avant Léon XIII, il avait compris que la république, en France, ne deviendrait vraiment le régime de liberté qu'il aimait par principe que lorsque les catholiques hardiment, en toute loyauté, la tête haute, sans arrière-pensée comme sans abdication, y entreraient pour y travailler au bien général de la nation.

Républicain, il l'est sous l'Empire. C'est comme républicain qu'en 1871 il vient siéger à l'Assemblée nationale. Républicain, il l'est au Seize Mai, lorsque de MacMahon il quitte la Chambre; aussi se trouve-t-il parmi les fameux "363" députés de cette majorité républicaine avec laquelle le maréchal ne peut gouverner et que les électeurs renvoient au Palais-Bourbon. Mais républicain, il l'est aussi, il l'est toujours lorsque le ministère Jules Ferry inaugure une triste politique d'atteinte à la liberté religieuse.

La liberté! Il ne la séparait pas dans son cœur, de la République. Son tempérament généreux et idéaliste, dit M. Chevrillon, "l'a dressé contre tout despotisme de droite et de gauche. Et la nature de sa foi religieuse le laissait libre de suivre sa tendance. Aussi bien, procédant, par Lacordaire, des Gratry, Ozanam, Montalembert, de Lamennais lui-même, il voit dans l'Evangile un principe de liberté".

De sa fidélité aux convictions religieuses et à l'idéal républicain de toute sa vie, il devait être politiquement victime. Il fut battu aux élections de 1881. Il ne rentra dans la lice que dix années plus tard, lorsque, sonna l'heure du Ralliement, pour apporter à la politique pontificale le concours de son admirable talent et de sa haute autorité. Il se présenta de nouveau devant les électeurs, mais ceux-ci ne lui rendirent pas son mandat... Les Lettres reprirent, dès lors ce bon ouvrier que la Politique, si aveugle souvent dans ses passions, repoussait... Etienne Lamy n'en suivait pas moins avec une attention toujours en éveil l'évolution de nos crises sociales: on n'a pas oublié la magnifique générosité de son geste en faveur des familles nombreuses et chrétiennes de nos campagnes françaises...

Que ce noble vaincu de la politique dorme en paix! Sa défaite ne fut qu'apparente. Qu'est-ce qu'une défaite personnelle pour des hommes de cette qualité, qui portent si haut, à travers leur génération, le flambeau de l'Idée, qu'ils en demeurent illuminés pour toujours!... En dehors de son idéal de réconciliation et même d'entente cordiale entre la République et l'Eglise qui fut aussi celui du Grand Léon XIII, les tragiques années de la guerre, comme, hélas! les si difficiles années de la paix présente, n'ont-elles pas prouvé d'une façon décisive, que la France ne pouvait trouver le salut?...

GEORGES HOOG.

—:o:—

PARIS. — Le Dr Victor Pauchet affirme avoir enlevé l'estomac d'une femme âgée de cinquante ans qui a continué à vivre en parfaite santé. Il prétend que l'action de l'estomac n'est que préliminaire et que le mécanisme vital de la digestion se trouve dans le petit intestin.

Circonscription Provinciale de Prince-Albert

Une Convention Libérale

Aura lieu dans la Salle K.C.

Samedi, 21 Mai, 1921

à 2 h. p.m.

Dans le but de nommer un candidat pour cette circonscription.

F. W. HALLIDAY,
Président.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

M. Pierre Morin et sa famille sont revenus de Lowell, Mass., pour reprendre leur résidence dans notre région. Il n'aura donc pas été absent de Montmartre deux ans. La prédiction que plusieurs lui faisaient à son départ s'est réalisée, car cette fois il nous dit combien il se trouve enchanté de se revoir à Montmartre et qu'il y implante pour toujours ses pénates.

M. Héroux nous paraît tout à fait ravi de son séjour à Winnipeg, où il s'est rendu à une convention que faisait la banque de Toronto dans le but de réunir tous ses gérants.

Etait de passage, ici, M. Oscar Dozois, caissier de la Compagnie Mutual Life, de New-York.

— La nouvelle résidence de M. Patenaude est presque terminée.

— La Municipalité commencera la semaine prochaine à réparer les routes. Les travaux qu'elle a faits l'an dernier avec son engin "Allman-Taylor" sont excellents maintenant et témoignent de la bonne initiative de nos conseillers en faisant de suite cette emplette qui s'impose à toute corporation qui a à coeur de faciliter et d'augmenter le trafic et le bien-être de ses contribuables.

— Il paraît maintenant certain que M. Anton Huch, de Vibank, sera le choix unanime de la convention libérale du comté électoral de South Qu'Appelle. Il nous fera honneur et saura se joindre aux défenseurs de notre langue et de nos droits de catholiques dans la province.

A ce propos, nous avons lu avec intérêt le discours en français que fit au parlement de Winnipeg M. Bernier. Pour une fois au moins, il aura fait sentir à ceux qui ne comprenaient pas le français qu'il leur manquait une qualité bien importante, voire même nécessaire aux dirigeants d'un pays bilingue.

— La ligue de Baseball sera plus active que jamais cette année et nous espérons que notre équipe continuera à se maintenir la première et, pour cela nos joueurs s'entraînent beaucoup et sérieusement. Les autres clubs de la ligue "Twilight" sont les suivants: Vibank, Odessa, Kendal, Glenavon, Mutrie et peut-être Kipling.

— Dimanche dernier il y avait foule près du lac Chapleau, où on essayait de repêcher le corps de ce pauvre enfant Lasko. Malgré tous les efforts il est encore sous l'onde et les parents désespèrent de le retrouver. Cette noyade a jeté un deuil parmi nous.

— M. Browning, après avoir subi une grave opération à Régina, est maintenant bien portant et actif comme d'habitude à son bureau.

— Le Dr Lavoie est joyeux ces jours ci et cela parce qu'il y a de l'eau en abondance dans le puits qu'il a fait creuser sur sa ferme.

—:o:—

HOWELL, Sask.

Le beau temps des quelques semaines passées a fait beaucoup pour améliorer les chemins, ce qui donne avantage à nos fermiers d'apporter le reste de leur grain à l'élévateur pour avoir chance de le vendre au lieu de le donner en attendant plus tard. Il n'y a qu'un élévateur d'ouvert dans le moment, les deux autres sont fermés depuis quelque temps déjà. C'est M. W. Hoscheit, agent de la Sask-Co-Op-Elev Co. qui a expédié le plus de chars cette année: 42, représentant un nombre approximatif de cinquante mille, quatre cent minots de blé. Pour sa première année d'expérience il a montré un très bon résultat. M. J. H. Lafrenière, agent de la Canadian Elev. Co., a aussi été bien pour sa première année, ayant un total de 37 chars d'expédiés à date, et encore quelques chars dans l'élévateur, ce qui va lui permettre d'égaliser, sinon dépasser, le record de son rival. M. J. Gosen, agent de la British America Elev. Co., n'a pas montré un aussi bon résultat parce que l'ouverture de son élévateur s'est faite un peu tard. Espérons que la récolte de 1921 leur permettra d'exercer leur zèle un peu plus et qu'au lieu d'expédier 102 chars ils en auront 200, ce qui aidera beaucoup aussi à stimuler le commerce, pas mal diminué dans ce moment, au dire de nos marchands.

— De passage parmi nous, ces jours derniers, Mme J. Keegan, de Saskatoon, mère de notre maîtresse d'école du couvent, pour une visite de quelques jours. M. J. E. Morrier, arpenteur de Prince-Albert et J. A. Tremblay, entrepreneur de Winnipeg, en voyage d'affaires; nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

— M. J. C. Bichon a démissionné de la charge de secrétaire du cercle de l'A. C. F. C. étant obligé de partir pour s'occuper d'assurances. Nous le remercions beaucoup pour le trouble qu'il s'est donné dans l'organisation du cercle de Howell et nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle position. Son remplaçant sera nommé à la prochaine assemblée.

—M. Colonne Lepage, ne pouvant patienter jusqu'au moment où "Ford" aura réussi à faire donner du lait à son auto, s'est acheté une "Chevrolet". Il a beaucoup plus de chance de cette manière.

— Les quatre à cinq pouces de neige de cette semaine vont retarder de quelques jours les semailles qui allaient bon train. En revanche, le bien que cela va faire au grain déjà semé va compenser pour ce petit retard. Les apparences s'annoncent bien pour cette année. Espérons que le bon Dieu va nous accorder une bonne récolte que nous pensons bien mériter.

— M. J. A. Turcotte, notre agent de Chemin de Fer, et sa dame sont à se préparer pour un voyage dans l'Est, en visite chez leurs parents, pour une période de trois mois. Ils s'arrêteront à Duluth, Chicago, Pittsburg, New-York, Montréal, Québec, Matane, Edmunston, St-Quentin, Moncton, Hallifax, Sydney, N. B. et retourneront par les grands Lacs.

— Le succès de notre séance samedi dernier, à Vonda et dimanche ici, a dépassé nos espérances, vu les circonstances.

Nous remercions tous ceux qui se sont montrés généreux pour venir nous encourager par leur présence, et même ceux qui en ont été empêchés et qui auraient désiré y assister.

Nous remercions aussi beaucoup M. Gratton pour son aide à l'installation de la scène et aussi pour ses félicitations au nom de M. Raymond Denis qui n'a pu s'y rendre pour cause de maladie, et nous promettons à nos confrères de Vonda un bon accueil quand ils viendront nous rendre visite.

— Il est regrettable d'être obligé de remettre notre soirée du 15 à St-Denis pour cause d'inondation du soubassement de l'église où il y a encore deux pieds d'eau dans le moment. S'il nous est possible d'y aller plus tard, les annonces seront faites en temps.

Le programme, qui était très rempli, a été rempli à merveille dans tous les rôles par chaque acteur. Voici le programme tel que joué.

Ouverture. — Solo par M. A. St-Arnaud.

Déclamation: Ma Photographie, par Mlle B. Bouchard.

Comédie: La Bombe Glacée par MM. A. Turcotte, C. Levesque, C. M. Lepage et J. H. Houle.

Musique. — Duo par Mlle A. Lafrenière et M. A. St-Arnaud.

Déclamation: La Mère Madelon, par Mlle Aimée Hoscheit.

Dialogue: Le Banquier par M. J. A. Turcotte et Mlle B. Bouchard.

Comédie: Arthur au Téléphone, par MM. E. Hoscheit et A. Levesque.

Chanson: Le Rossignol, par Mlle B. Bouchard.

Comédie: Tante Agathe par Mlles Maria et Blanche Masson, Anatole Levesque et Germaine Marineau.

Chanson: Baptiste le Canadien, par M. Emile Benoit.

Déclamation: Les Hommes sont Curieux, par Mlle B. Bouchard.

Comédie: Les Pickpockets de Sherétaire, par MM. J. A. Turcotte, C. M. Lepage, Charles Levesque, Aimé Masson, Henri Lafrenière et Jos. H. Houle.

O CANADA (en choeur).

—:o:—

LAFLECHE, Sask.

Le R. P. Bodin, Père de Chavagnes de St-Adolphe, Man., qui était parmi nous depuis plusieurs mois, remplaçant M. l'abbé Dubois, actuellement en Europe, vient de nous quitter pour St-Pierre-Jolys. Son bon coeur, sa bonne humeur et l'intérêt qu'il portait à tous ses paroissiens le feront regretter de beaucoup.

— M. S. E. Sarazin vient d'être nommé député shérif. Si par hasard nous sommes poursuivis, nous aurons au moins la consolation d'être averti par l'un des nôtres.

— La famille Vandal, qui habitait La Flèche depuis douze ans, vient de partir pour Spalding.

— M. Z. Plamondon nous revient du Nord où il a passé deux ans. En arrivant, ses premiers mots furent: "Vive La Flèche"!

— Mardi dernier, M. A. Tremblay épousait Mlle Aline Bouffard.

— Le moulin à farine de M. P. Bourdy continue d'être toujours occupé. C'est qu'il est d'une grande économie pour nos cultivateurs qui ont ainsi une farine excellente à des conditions très avantageuses.

— Le Père Boyer, du Collège de Gravelbourg, desservira la paroisse de La Flèche dans la mesure de ses moyens, jusqu'au retour de notre curé, M. l'abbé Dubois.

— Nos cultivateurs semblent vouloir se livrer davantage à l'élevage basé sur de bons principes. La semaine dernière, M. H. Reginbal, gérant de la Citizens Lumber Co. a vendu quatre silos; les acheteurs sont MM. Charles Brunelle, Joseph Cantin, P. Bourdy et Geo. Hooker.

— Baptêmes: — M. et Mme Pierre Trudeau, un garçon.

M. et Mme A. J. Moore, une fille.

—:o:—

Ford fabrique 3000 automobiles par jour

Voici des chiffres sur le nombre d'automobiles qui se fabriquent aux Etats-Unis:

C'est environ 1,600,000 autos que les Etats-Unis ont fabriqués en 1919; 200,000 véhicules commerciaux et 1 million 400,000 voitures de tourisme. Ces chiffres peuvent être réduits si la crise du charbon réduit aussi le temps de travail dans les usines.

Sans les grèves, ce chiffre aurait pu être porté à trois millions.

Veut-on savoir ce que fabrique un seul constructeur en un seul jour? En juin et juillet, Ford finissait 3,000 véhicules quotidiennement.

Maintenant, le tabac!

C'était prévu, après le whiskey, le tabac. Maintenant que la province d'Ontario est irrévocablement condamnée à boire de l'eau pure, c'est la bataille du tabac qui commence. C'était prévu; nous y sommes. A Stratford, Ont., l'"Evangelical Association" vient de déclancher l'offensive contre la nicotine, la pipe et la cigarette. On a toutes sortes d'arguments scientifiques pour prouver que le tabac et son usage sont condamnables. Le zèle de l'association en question est exemplaire, mais on se demande si elle ne pourrait pas le mettre au service d'une meilleure cause? Le tabac, en soi, n'a rien de mauvais. C'est l'abus qui devient pernicieux. Dans tous les domaines, c'est d'ailleurs la même chose. Où il n'y a pas d'abus, il n'y a d'ordinaire rien de répréhensible. Dans l'ordre des choses permises, naturellement. L'"Evangelical Association", si elle veut absolument faire du bien, pourrait se démener à loisir du côté du divorce, dont on veut rendre l'obtention, en ce pays, plus facile qu'elle n'a jamais été. Est-ce qu'elle a jamais protesté auprès du gouvernement fédéral comme ont fait les catholiques, contre l'établissement le cours de divorce?

— *Le Droit.*

Prince-Albert

Grand Concert de la Société Chorale et de la Fanfare de la ville

Vendredi soir, à huit heures, dans l'église presbytérienne Saint-Paul, la Société Chorale et la Fanfare de la ville donneront un grand concert qui sera sans aucun doute l'événement musical de l'année. Les deux sociétés y exécuteront les morceaux qui font l'objet du concours provincial à Saskatoon, la semaine prohaine.

Tous ceux qui ne pourront pas aller applaudir nos chanteurs dans la ville voisine ne voudront pas manquer l'occasion qui leur est offerte de les entendre ici même. Ce sera leur accorder en même temps des encouragements bien mérités dans leurs louables efforts pour soutenir le renom artistique de Prince-Albert.

Le concert de vendredi sera sous la direction de Mme J. E. Morrier, directrice de la Chorale, et de M. A. Wilde, directeur de la Fanfare. Le prix des billets est de 50 sous; enfants au-dessous de 12 ans, 25 sous.

:o:

Guérison obtenue par l'intercession de saint Joseph

La révérende Mère Oswald, de l'Académie des Dames de Sion, qui souffrait depuis plusieurs mois d'une grave maladie au point qu'elle reçut les derniers sacrements à deux reprises depuis le mois de décembre, est maintenant parfaitement guérie. La guérison qui est constatée de tous avec le plus grand étonnement s'est produite subitement jeudi matin, dernier jour d'une neuvaine à saint Joseph pendant laquelle elle portait une relique de ce grand saint qui lui avait été remise de la part de S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina. Cette bonne religieuse qui souffrait le martyre depuis des mois et qui pouvait à peine se traîner de son lit à la chapelle, marche maintenant allègrement et ne ressent plus aucune douleur, toute trace extérieure du mal ayant même instantanément disparu. Cette guérison présente des caractères vraiment extraordinaires, et sans vouloir lui attribuer un caractère miraculeux avant que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée, on peut dire qu'elle manifeste hautement la bonté et la puissance de saint Joseph.

:o:

Baptême d'une jeune fille

Samedi après-midi, dans la chapelle du couvent de N.-D. de Sion, le R. P. Auclair a conféré le saint baptême à une jeune fille de dix-sept ans, Mary Jane Oswald Dykma, qui avait été parfaitement instruite de la religion catholique par la Révérende Mère Supérieure. M. J. M. Gallais et la Révérende Mère Oswald ont servi de parrain et de marraine à la jeune convertie qui a fait sa première communion avec une joie indicible, le lendemain, jour de la Pentecôte.

:o:

—M. Henri Côté, depuis huit ans employé à l'imprimerie du Patriote, est parti hier pour Chicago où il va travailler avec son frère François à la manufacture des coupe-circuit (fuse plugs) électriques. Nos meilleurs voeux de succès l'accompagnent.

—Les marchands au détail de Prince-Albert se sont organisés en association. Ils ont élu les officiers suivants: Président, C. S. Lacroix; 1er vice-président, Ralph Miller; 2ème vice-président, R. C. McLean; trésorier, A. Haldenby; secrétaire, Gordon Zoellner; membres du comité, J. A. Stewart, Jack Sanderson, J. T. Shannon.

—On s'occupe activement d'organiser un Stampede pour les 1er et 2 juillet. De nombreux prix sont offerts pour les différents exploits de cowboys. Les bénéfices de ces deux journées iront à la Société d'Agriculture de Prince-Albert.

—Une nouvelle compagnie de téléphone rural vient d'être incorporée sous le nom de "The East Prince Albert Telephone Co."; elle desservira les districts au sud-est de la ville.

—Mme Martial Lavoie de Howell, est en visite chez Mme D. Frémont.

—M. J. A. Tremblay, de Saint-Boniface, entrepreneur du couvent de Howell, est pour quelques jours à Prince-Albert.

:o:

Les candidatures provinciales dans le Nord

On remarque une grande activité autour des candidatures, surtout parmi les libéraux, dans le nord de la province.

Il est très probable que Charles McDonald sera le seul proposé pour le siège de Prince-Albert, à la convention libérale qui aura lieu ici samedi prochain. Il sera sans aucun doute choisi à l'unanimité et l'on croit aussi qu'il sera élu par acclamation.

G. G. Simpson, secrétaire des écoles publiques de Prince-Albert, sera le candidat du gouvernement à Cumberland.

A Shellbrook, on s'attend à ce que le député sortant, E. S. Clinch, soit combattu par Alex. McOwan, de Canwood.

A Kinistino, J. R. Taylor a été choisi comme candidat libéral et son adversaire sera un indépendant.

A Tisdale, Hugh Jones a été nommé comme candidat libéral après une chaude lutte à la convention. Il est probable qu'un indépendant se présentera aussi.

On s'attend à ce que J. B. Johnson soit choisi par les libéraux pour le siège de Melfort.

La convention libérale pour le comté de Saskatoon a eu lieu samedi dernier. Murdo Cameron, le député actuel, a été choisi à l'unanimité.

:o:

LA VENTE COOPERATIVE DU BLE

Les deux experts consultés par le gouvernement de Régina donnent leur avis

Régina. — Le premier ministre Martin a reçu un rapport détaillé sur toute la question de la vente du blé de James Stewart et F. W. Riddell, de la Commission Canadienne du Blé, en réponse à la requête de M. Martin qui leur avait posé certaines questions dans le double but de fournir des informations précises à la population de la province en général et d'établir quelle assistance le gouvernement de Régina est capable de donner dans cette question de la vente du blé.

Les conclusions auxquelles sont arrivés MM. Stewart et Riddell sont résumées comme suit:

"Premièrement, nous croyons que la forme la plus parfaite d'une agence de vente de blé centralisée, actuellement, ne peut être créée que sous le contrôle d'une organisation nationale. Deuxièmement, en considérant toute forme de vente de blé coopérative n'englobant pas le contrôle national complet, nous pensons que celle basée sur l'effort coopératif volontaire de la part du producteur est préférable à celle basée sur un contrat légal".

Le principe général de la coopérative volontaire est donné comme suit:

"Le principe général de la coopérative volontaire implique des avances initiales centralisées et une distribution égale des produits de la vente, suivant le cas. Le système d'opération serait une coopérative volontaire dans laquelle le producteur peut livrer à l'organisation coopérative sans contrat tout ou partie de son blé, mais où il n'y a pas les ressources du marché d'option à la disposition du client dans l'organisation elle-même. L'organisation aurait le contrôle du blé après la réception des documents: connaissements ou tickets d'emmagasinage. Des arrangements pourraient être faits pour prendre livraison de quantités inférieures à un char au moyen de tickets d'emmagasinage et de chars complets par connaissements. Ceci s'appliquerait au blé détenu par tout élévateur licencié et pourrait aussi comprendre les wagons chargés sur la plateforme. Sur réception des connaissements ou des tickets d'emmagasinage, une avance uniforme serait faite, sur la base du Nord No 1 en magasin à Fort William. D'après ce système, la loi du grain du Canada telle qu'elle existe actuellement mettrait les facilités de tous les élévateurs de campagne et des élévateurs terminaux à la disposition de l'organisation. Le plan servirait les fermiers à chaque point d'expédition, qu'il y ait un élévateur de campagne ou non".

"La Législature de la Saskatchewan pourrait aider à la réalisation du projet en adoptant telles mesures qui faciliteraient la création de l'une ou l'autre de ces organisations. Il est aussi essentiel que cette organisation ait le pouvoir, si nécessaire, d'acheter et de vendre du blé autrement qu'en coopération. Ceci ne serait pas d'une pratique courante, mais dans certains cas la direction de la coopérative pourrait surévaluer la quantité de tel ou tel grade qu'elle s'est engagée à livrer à une époque déterminée. Afin de remplir ces contrats, elle se verrait probablement obligée d'acheter sur le marché libre la quantité requise pour compléter ses commandes.

"Les avantages de ce projet sont que son adoption procure une agence de marché plus étendue, laquelle peut être mise en opération sans trop bouleverser le système actuel et n'entraîne pas le fermier dans des complications présentes ou futures qui pourraient s'attacher à la coopérative par contrat. Comme il a été dit plus haut, le reste dépend de l'encouragement et du service".

ROME. — Mgr Nicolas, ancien secrétaire de la Délégation apostolique à Washington, s'est embarqué le 15 pour les Etats-Unis afin de promouvoir une entente intellectuelle entre les universités d'Europe et celles des Etats-Unis.

ROME. — Le Rév. Père Lewis, capucin de Cork, confrère du Père Dominic, confesseur de MacSweeney, est venu à Rome pour demander à S. S. Benoit XV d'intervenir en faveur du Père Dominic. Le Père Lewis dit que le Père Dominic est traité comme les criminels, qu'il est forcé de porter le costume de forçat et qu'il ne peut dire la messe que deux fois par mois.

NEW-YORK. — Mme Curie, la savante française qui a découvert le radium est en visite à New-York. Le gramme de radium, don d'une valeur de $100,000, qui sera présentée à Mme Curie, à New-York, sera employé à faire des expériences pour la guérison du cancer.

OTTAWA. — Le gouverneur général a présidé à l'ouverture du bazar de l'église Ste-Anne, dont le dévoué curé, M. l'abbé J. A. Myrand a reconstruit la magnifique salle paroissiale détruite l'automne dernier par un incendie.

OTTAWA. — Un comité vient de se former afin de préparer de longue main la fondation d'un quotidien catholique anglais à Ottawa. Il n'y a pas encore de journal catholique quotidien en anglais au Canada.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg.

Winnipeg, 12 mai.

Bouvillons: De boucherie de choix extra, 8.50 — 9.00.
De choix, 7.75 — 8.25.
Assez bons, 6.50 — 7.00.
Génisses: De boucherie de choix, 7.50 — 8.00.
Assez bonnes, 6.00 — 6.50.
Moyennes, 5.00 — 5.50.
Maigres de choix, 4.00 — 4.50.
Vaches: De boucherie de choix, 6.50 — 7.00.
Assez bonnes, 5.50 — 6.00.
De reproduction, 4.00 — 4.50.
Conserve, 1.00 — 2.00.
Bonnes vaches laitières, 60.00 — 70.00.
Vaches laitières moyennes, 40.00 — 45.00.
Animaux à engraisser: Animaux de choix pesants, 6.50 — 7.00.
Assez bons, 5.50 — 6.00.
De choix d'un an, 4.75 — 5.50.
Taureaux: De choix, 4.00 — 4.50.
Bons, 3.50 — 4.00.
Communs et légers, 3.25 — 3.50.
Boeufs: De choix, 5.50 — 6.00.
Assez bons, 5.00 — 5.50.
Moyens, 4.00 — 4.50.
Veaux: Légers de choix, 9.00 — 10.00.
Pesants de choix, 6.00 — 6.50.
Moyens et légers, 4.00 — 5.00.
Moutons et agneaux: Agneaux de choix, 11.00 — 12.00.
Brebis de choix, 7.50 — 8.00.
Moutons de choix, 6.50 — 7.00.
Moutons communs, 3.00 — 4.00.
Porcs. De choix, 13.00.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

BLE

Nord No 1, 1.88 1-4.
Nord No 2, 1.85 1-4.
Nord No 3, 1.77 1-4.
Nord No 4, 1.56 5-8.
Nord No 5, 1.44 5-8.

AVOINE

No 2 S. C. W., 43 1-4.
No 3 C. W., 40.
Fourrage extra 1, 40.
Fourrage No 1, 38.
Fourrage No 2, 36.

ORGE

No 3 C. W., 78 1-2.
No 4 C. W., 73 1-2.
Fourrage, 61.

LIN

No 1 N. W. C., 1.66.
No 2 C. W., 1.62.
No 3, C. W., 1.34.
Condamné, 1.31.

SEIGLE

No 2 C. W., 1.52.

:o:

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé No 1, $1.50; No 2, $1.45; No 3, $1.40; No 4, $1.25, No 5, $1.15; No 6, $1.05.

:o:

MARCHE AU DETAIL Prince-Albert.

GRAINS ET FOURRAGE

Avoine, le minot, 55 cts.
Orge, le minot, 90 cts.
Son, le sac, $1.50.
Moulée, le sac, $1.50.
Foin pressé, les 100 livres, $1.00.
Foin non pressé, la tonne, $12.00 à $14.00.

FARINE

Royal Household, $5.90.
Fives Roses, $5.90.
Quaker, $5.90.
Robin Hood, $5.90.
McLean's Special, $5.90.
Cook's Pride, $5.40.
Avoine roulée, $3.10.
Farine de maïs, $3.70.

BEURRE et OEUFS

Beurre de fermier, 35 cts.
Beurre de crèmerie, 40 cts.
Oeufs, la douz., 25 à 30 cts.
Fromage, la livre, 40 cts.

LEGUMES

Pommes de terre, le minot, 75 cts. à $1.00.
Oignons, 7 livres pour 25 cts.
Choux, la livre, 8 cts.
Laitue, 2 paquets pour 15 cts.
Carottes, 6 livres pour 25 cts.
Navets, 7 livres pour 25 cts.
Betteraves, la livre, 5 cts.
Céleri, la livre, 15 cts.

VOLAILLE

Poulet, la livre, 40 cts.
Canard, la livre, 35 cts.
Oie, la livre, 35 cts.
Dinde, la livre, 40 à 48 cts.

POISSON

Saumon frais, la livre 28 cts.
Poisson blanc, la livre, 15 cts.
Flétan (halibut), la livre, 20 cts.

VIANDES

(Gros)

Boeuf, la livre, 13½ à 14½ cts.
Vache, la livre, 11 à 13 cts.
Porc, la livre, 20 cts.
Mouton, la livre, 18 cts.
Veau, la livre, 13½ cts.

(Détail)

Jambon, la livre, 50 cts.
Bacon, la livre, 70 cts.
Graisse (lard) 4 livres pour $1.00.

BOIS

Sapin (jackpine) sec, la corde, $9.00.
Tremble sec, la corde, $7.00.

PEAUX

Boeuf, la livre, 3 cts.
Cheval, la peau, 75 cts.

Un Tonique

"Je peux me passer de viande pendant trois ou quatre jours, cela ne ferait rien", écrit Mme G. Eschinger, de Harvey, Ill., "mais je ne peux pas me passer un jour du Novoro du Dr Pierre. J'en fais usage comme tonique. Tous mes voisins et amis disent que j'ai bonne mine maintenant et, en réalité, je suis bien portante. Je peux sortir par tous les temps, pluie et tempête, et je me porte toujours bien". Les jus d'herbes, purs avec lesquelles ce remède domestique dénommé est préparé, fortifie le système nerveux, fait du sang rouge et riche et vivifie l'organisme entier. Il n'est pas vendu par les Droguistes: des agents spéciaux le fournissent directement du laboratoire de Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
Livré exempt de droits au Canada.

TERRE A VENDRE:— Excellente terre à vendre à 5 milles d'Albertville. 15 acres clôturés et prêts pour la culture. Environ 100 acres cassables et 25 acres en bois. Le sol est très riche. Conditions faciles de paiement. S'adresser à J. Riley, Poste Restante, PRINCE-ALBERT. 10-13 P.

TERRE A VENDRE à bon marché. Demi-est, section 3, township 7, rang 17 ouest, 2me M. 105 acres en chaume, le tout peut être cassé, terrain uni et pas de branches, ni bâtisses, ni clôture. 7 milles N. E. de Radville. Valeur $4,000. Acceptera $2,000 d'ici le premier avec $400. comptant.
S'adresser à H. FILTEAU, Boîte 17, Dumas, Sask. 8-11 P.

ON DEMANDE pour école séparée un instituteur ou institutrice avec certificat de 2ème classe pour la province de la Saskatchewan, pouvant s'engager après Pâques. Prière d'adresser les demandes à Charles Van Elslande, secrétaire, Meyronne. Prière aussi d'indiquer l'expérience et salaire demandé. 51 —

ON DEMANDE. — Instituteur ou institutrice bilingue pour le District Scolaire de Perigord. $850. pour le deuxième terme. Mentionner certificats et salaire demandé. 9-13

ON DEMANDE une personne sachant les deux langues et ayant expérience dans magasin général. Personnes sans expérience ne faites pas application. S'adresser à Louis Demay, St-Brieux. —9-12

UNE AUBAINE AUX PERSONNES DE L'OUEST

Les personnes qui ont des loisirs peuvent gagner gratuitement au prix de très légers efforts des articles de toutes sortes d'une valeur variant de $5.00 jusqu'à $1500.00. Travail facile et agréable. Envoyer nom et adresse à Casier postal 35, Station "N.," Montréal.

SOUMISSIONS pour la construction de l'église d'Albertville. Pour les plans et dévis s'adresser à M. l'abbé Lebel, curé d'Albertville.

A VENDRE — Bonne occasion, ½ section, terre première qualité, avec semence ou semée. 8 milles de Kennedy, centre français, ¼ de mille d'un lac, 70 acres en blé, 25 en avoine, 60 acres labour d'été, bonne partie à casser, bonne terre à foin; 70 poules, 16 bêtes à cornes dont 7 vaches à lait, harnais, 5 chevaux, fourrage, machineries, mobilier, etc.
Maison, 2 étables, poulailler, garage, 4 graineries. $2500 comptant, balance moitié récolte.
Ecrire à Constant GERVAIS, Kennedy, Sask. 9-12 P.

ELECTRICIEN, jeune monteur électricien diplômé, 3 ans de pratique en Europe, cherche engagement immédiat. Ecrire à Maurice Pis, Kantenville, Sask. 11-13

SUPPLEMENT **LE PATRIOTE DE L'OUEST** SUPPLEMENT

PRINCE ALBERT, SASK., Vendredi 13 Mai 1921

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

L'INTRUS

Par ROGER DOMBRE.

No. 3

Je pensais que la journée se faisait bien belle pour la triste nouvelle que j'avais à donner aux Tamarins; mais j'aimais mieux cela. S'il eût fait gris, pluvieux, sombre, j'aurais trouvé qu'une détresse se dégageait de toutes choses, et cela eût augmenté mon ennui.

Une gaze dorée semblait s'étendre entre mes yeux et le firmament, présage de chaleur pour l'après-midi. A l'horizon de plus en plus bleu et ensoleillé, la grande ville parut avec ses maisons innombrables, sa gaieté, son mouvement fou. Et j'éprouvais une impression joyeuse que je me reprochais tout bas, à regarder au passage frissonner les pins au feuillage de dentelle, dès que soufflait la moindre brise.

Tout a une fin. Ce voyage presque agréable se termina et mes rêveries se noyèrent dans le tapage de la gare marseillaise.

Ahuri, je descendis, ma valise — ou plutôt la valise de Châtriant — en main.

Je cherchai des yeux la sortie. Des employés bienveillants m'envoyèrent des chariots dans les jambes et m'invectivèrent par-dessus le marché.

Le moment critique avait sonné pour moi.

Il s'agissait de découvrir un véhicule assez grand et un cocher assez aimable pour nous voiturer, moyennant grosses finances, moi et les bagages de Châtriant, jusqu'au château des Tamarins.

J'osai prononcer le nom de Pierrefeu et exhiber mon bulletin de colis. Neuf aimables cochers me rirent au nez. Le dixième me conseilla de prendre le train de banlieue.

Un onzième, resté sans client une fois la foule des voyageurs écoulée, se montra bon prince, et daigna me proposer de me conduire à mon "chatteau" pour cinquante francs.

Ma foi! j'acceptai, jugeant M. de Châtriant assez riche pour se plier à une dépense pareille rendue obligatoire par les circonstances.

La voiture — une sorte d'omnibus à impériale — n'emportait qu'un seul voyageur mais environ huit colis de belles dimensions.

On ajouta un cheval, car la route monte, paraît-il, pour aller à Pierrefeu.

J'intégrai ma personne dans l'intérieur, et mon automédon me jura sur "la Bonne Mère" que nous serions rendus à destination avant midi.

III

A travers une somnolence due à mes pensées peu riantes autant qu'à un soleil ardent, j'avançai pourtant vers Pierrefeu.

Sur la route, le paysage ne variait guère: de gros villages, presque la continuation de la ville, puis des pinèdes, des minoteries; encore un village.

Pas de prairies, pas de bestiaux, pas de fermes.

Des moutons, oui, beaucoup de moutons — ce qu'on doit manger de côtelettes d'agneau par-là!... — des mouches à remuer à la pelle.

Des charrettes dételées sur les brancards desquelles des poules perchées s'invectivaient, les mal élevées!... des marmots barbouillés dans les ruisseaux... et que n'en profitaient-ils, alors, pour se laver? Enfin, des femmes bavardant sur le seuil des portes, au mépris des coups de soleil et de la poussière.

Soudain, mon cocher lève à la fois un fouet menaçant et son front ruisselant qu'il tourne vers moi:

— Té! on l'aperçoit, votre chatteau. Vé! là-bas. Vous voyez l'allée d'arbres? Il y fera meilleur que sur ce chemin.

J'avançai une tête curieuse par la portière ouverte aux mouches et aux nuages empoussiérés de la route.

Ne faut-il pas que je le voie, "mon" château?

Je n'aperçois d'abord qu'un bel îlot de verdure agrippé au flanc d'une colline râpée, et, de cette verdure, quelque chose comme un bout de toit ardoisé émergeant et flamboyant au soleil.

Je préparai les cinquante francs dus au cocher, opération qui m'amena à additionner les billets de banque accumulés dans le portefeuille de Châtriant.

Quoi! tant de papier!... tant d'argent que cela? veux-je dire.

Dix-huit mille francs en billets, plus, dans ma bourse, la monnaie de celui que j'avais changé à l'hôtel de Toulon.

Je savais bien que cela ne m'appartenait pas; néanmoins, un petit frisson de satisfaction me parcourut l'épiderme pendant que mes doigts froissaient les précieux chiffons.

Nous arrivions.

— Rangeons tout ça, me dis-je et redevenons sérieux; pensons plutôt au malheureux qui gît dans une chambre d'hôpital, les tempes creusées, le souffle court, tandis que, au-dessus de lui, palpitent les ailes noires de la mort.

Ce tableau me secoua, mais d'un autre frisson que celui de tout à l'heure. Un trouble s'empara de moi, lorsque la voiture enfila une magnifique avenue de platanes aboutissant à une terrasse découverte où l'on m'arrêta au bas d'un perron de pierre blanche.

Mais cette maison, belle, ma foi! m'étonna par son air tranquille; trop tranquille, même, pour une demeure habitée par une nichée d'enfants. Les maîtres de céans seraient-ils absents?... J'entends par "maîtres" une seule personne: la tante. Qu'on me pardonne ce pluriel. Pas une âme au-devant de moi!

Pourtant, la voiture a fait du bruit sur le gravier du parc, et les grelots des chevaux, donc, dans l'air sonore!

Cette... presque solitude me permet de jeter autour de moi un regard à la fois curieux et admiratif.

Par cette matinée d'automne, éclatante de sérénité, le soleil ruisselle sur les murailles un peu grises de la vaste maison gracieusement flanquée de tourelles aux toits aigus: il argente le sable des allées, puis s'arrête, respectueux, au seuil d'un bois de pins continuant le parc à gauche.

Autour du perron, des citronniers offrent leurs beaux fruits, jaunes déjà, et des grenadiers leurs lourds fruits aux crevasses sanglantes.

Puis ce sont des fleurs, les dernières, les plus solides, celles de la saison, prédécesseurs des chrysanthèmes.

Tout cela flamboie sous les rayons de midi; là-bas un ruban d'argent moiré de gris, une rivière en miniature, serpente dans l'herbe un peu brûlée, sous un bouquet de saules.

Plus loin encore, les jardins utiles, les potagers aux frais légumes, le verger aux fruits d'automne: poires, figues, raisins sucrés et muscats; enfin les oliviers, cette richesse de la Provence, avec leurs petits fruits verts à la saveur âpre et leur pâle feuillage couleur vert-de-gris.

Quelqu'un enfin.

— Bien temps! s'exclame mon cocher qui s'éponge et secoue son chapeau humide; on dirait le "chatteau" de la Belle au Bois dormant.

On fait la sieste de bonne heure, dans ce pays!

C'est un domestique. Il a ouvert la porte au haut du perron.

Comme je m'apprêtais à sonner, au lieu de m'introduire, il se sauve à toutes jambes en criant:

— Mademoiselle Mérille! Mademoiselle! c'est Monsieur!... Ah! mon Dieu! je ne sais que lui dire, moi!

Je murmure, prêt à rire:

— Est-il assez rustique, cet homme! Voilà un service un peu primitif qui montre qu'en l'absence des maîtres on ne se met pas en frais.

Je pousse tout à fait la porte et j'entre néanmoins, saisi à la gorge d'abord par la fraîcheur du hall, puis par une odeur de cierges éteints et de verdure piétinée.

Mes yeux clignotent: au sortir de l'ardente lumière du dehors, ils ne voient plus rien dans la demi-obscurité du vestibule.

Vaguement angoissé et, ma foi! presque intimidé, j'attends, perdu dans l'immense rez-de-chaussée silencieux.

— Que diable se passe-t-il ici? murmurai-je.

Un bruit de jupes froissées et un pas léger me font relever la tête: une femme est devant moi: petite, grasse, blonde, assez jolie, un peu boulotte, cependant.

Sans vergogne, elle me dévisage, me dépèce des yeux, même... Je devine en elle l'institutrice des enfants, cette Mlle Mérille qu'on appelait tout à l'heure. Sans doute elle se demande ce que sera pour elle ce nouveau maître, car évidemment elle me prend pour le châtelain, en dépit de ma tenue inélégante.

Mais un peu de négligence n'est-elle point permise à qui revient d'un si long voyage?

Je salue.

— Mademoiselle Mérille, peut-être?

— Oui, Monsieur. Ah! que Germaine va être heureuse! Pauvre petite! elle est si sensible!

— Germaine?

— Oui, Germaine, votre fille aînée, Monsieur.

— Mais vous vous trom...

La demoiselle a la langue, hélas! trop bien pendue, car, m'interrompant carrément:

— Ah! dans quel moment vous survenez, Monsieur!... On n'a pu vous prévenir à temps...

Devant sa mine apitoyée, son ton douloureux, je m'effraye. Il y a tant de malchance sur cette famille de Châtriant!

— Me prévenir?... de quoi, mon Dieu?... Qu'est-il arrivé encore?

— Hélas! Monsieur, ce n'est pas ma faute: je vous ai écrit dès l'arrivée du bateau à la Joliette, mais on ne vous a pas remis le message, car je devine que vous ignorez tout.

— Le *Brahmapoutra* n'a pu aller jusqu'à Marseille à cause des grèves: on nous a débarqués à Toulon.

— Alors, je comprends...

— Mais enfin, parlez! Les enfants?

— Eux sont bien portants, Dieu merci! grâce à mes soins dévoués. Ils sont encore trop jeunes pour que le malheur les bouleverse, sauf Germaine: la pauvre petite est si impressionnable!

J'attendais avec impatience la fin de ce discours. Que cette personne était donc bavarde!

Soudain, une idée surgit en moi: cette odeur de cierges et de fleurs, cette maison silencieuse et fermée...

— Qui vient de mourir ici? demandai-je.

— Mme de Châtriant, votre tante, Monsieur.

— Ma tante?... Mais pour qui donc me prenez-vous?...

Sans m'écouter, elle continuait:

— Je sais bien qu'à cet âge-là tout est à craindre; cependant, la pauvre dame était si forte!...

— Bref, quand est-elle morte?

— Il y a deux jours; on l'a enterrée ce matin.

— A quelle maladie a-t-elle succombé?

— A une angine de poitrine. Mais soyez tranquille, Monsieur, elle a eu tous les secours possibles, ceux de la médecine, ceux de la religion.

— Bien, Mademoiselle, je vous remercie d'avoir agi pour le mieux.

La figure s'éclaira d'une expression à la fois satisfaite et futée. La voix incessante reprit:

— Ce n'était qu'une grand'tante pour les chers petits, mais ils l'aimaient, quoiqu'elle se montrât grondeuse et parfois emportée avec eux. Vous savez, les enfants sont souvent bruyants, espiègles, surtout quand ils se portent bien... Quant à Germaine, plus délicate, plus sérieuse, cette mort l'a beaucoup frappée; elle a presque assisté à l'agonie...

— A tort, dis-je froidement.

— Eh! oui, mais la pauvre dame l'avait demandée. Aussi la fillette en a-t-elle conservé une nervosité inquiétante.

— Alors, si elle apprenait une fâcheuse nouvelle à présent?...

— Je suis persuadée qu'elle en tomberait malade. Mais qu'aurait-elle de fâcheux à apprendre, puisque vous voilà, Monsieur? Elle va être si heureuse, au contraire: elle vous attendait avec une impatience folle.

— De sorte que si elle entendait dire... commençai-je lentement, que son père est très malade?...

Les yeux bruns me dévisagèrent de nouveau, et une lueur moins grave y passa.

— Ce serait une épreuve inutile et cruelle, répondit-elle. La mignonne a de bonnes prunelles pour voir que son papa, un peu maigre et pâle, je n'en disconviens pas, n'a guère l'aspect d'un moribond.

— Enfin, Mademoiselle, je ne suis pas...

— Venu pour causer avec moi tout d'abord, interrompit-elle, décourageante dans son perpétuel besoin de parler. Ah! je pense comme vous, Monsieur, et je vais appeler votre Germaine. Ses frères font la sieste, les gentils gamins, et l'on est tranquille au moins pendant ce temps. Mais tenez, voici justement la mignonne.

Et elle appela, en faisant un pas vers l'escalier:

— Germaine, accourez, ma chérie, votre papa vous demande. Vous saviez qu'il devait arriver bientôt?

La peste soit de la bavarde! pensai-je. Elle ne me laisse pas seulement le loisir de protester contre son erreur.

J'avançai la main pour la retenir et murmurer à son oreille:

— Mais détrompez-vous donc! Je ne suis pas celui que vous croyez.

Ah! bien oui, autant essayer de retenir un oiseau qui veut fuir.

Germaine était déjà dans mes bras, pâle d'émotion. Souriante, l'institutrice s'échappait, disant:

— Je vous laisse à votre bonheur, mais, après les premiers épanchements, n'oubliez pas, Germaine, que votre voyageur a besoin de repos et de réconfortant. Je vais d'ailleurs m'en occuper.

La discoureuse me déplaisait souverainement. Bonne certainement au fond, mais qu'est-ce que cela me faisait dans l'occurrence?

En tout cas, elle me mettait dans un cruel embarras. Qu'allais-je dire à la chère enfant?

J'éprouvais tout à la fois du plaisir et une vive contrariété à sentir autour de mon cou ces petits bras frais, ces lèvres caressantes sur ma joue. Décidément, j'étais créé pour être père.

— Oh! papa, mon cher papa! s'écriait la fillette, rayonnante en effet: que vous êtes bon d'être revenu, aujourd'hui que nous sommes si tristes! Vous savez, n'est-ce pas, que tante Bertrande est morte?

Elle pâlissait encore. Réellement, cette petite était d'une impressionnabilité trop grande, comme me l'avait annoncé Mlle Mérille.

Je ne savais quelles paroles prononcer. L'enfant me regarda de ses beaux yeux caressants, puis elle reprit:

— Je ne vous aurais pas reconnu, mon papa, si je vous avais rencontré ailleurs qu'ici. Songez donc, il y a presque six ans de votre séparation. En six ans l'on change. Et vous, m'auriez-vous reconnu, papa?

— Moi? mais... mais certes non, balbutiai-je.

— Ah! n'est-ce pas? vous m'aimez bien, papa? continua-t-elle suppliante.

Hébété par ma fausse position, pris de pitié pour cet enfant et n'osant détruire l'erreur dans la crainte d'ébranler sa frêle organisation, je ne trouvais rien à répondre.

— Mon papa, dites-moi que vous m'aimez.

— Mais oui, pauvre petite, je vous... je t'aime... Mais comment donc, bégayai-je maladroitement.

Elle laissa tomber ses bras et reprit, la voix pleine de larmes:

— Alors... alors, pourquoi ne m'embrassez-vous pas?

Très ennuyé de l'aventure et du mensonge dans lequel je m'enlisais, j'embrassai néanmoins l'enfant avec une certaine tendresse. Ne m'inspirait-elle pas une sincère compassion mêlée de sympathie naissante? Mais cela ne lui suffisait pas, sans doute; sous mon baiser, elle sentait l'effort.

Aussitôt, éclatant en sanglots convulsifs, elle échappa à mes bras et glissa sur le sol comme un petit paquet d'étoffes souples. A cet aspect, quelque chose s'éveilla en moi: tendresse pour l'orpheline, compassion, désir de me rendre utile, de consoler, d'aimer.

Au lieu d'appeler à l'aide, je relevai la mignonne, l'enveloppai de mes bras auxquels elle pesait bien peu, et couvris de caresses ses petites mains froides.

L'effet fut miraculeux, la faiblesse cessa. Germaine ouvrit les yeux, de grands yeux de velours bleu, profonds et mélancoliques; une joie courut sur sa figure menue, un sourire sur ses lèvres qui se rosaient de nouveau.

— Mais oui, je t'aime, ma petite chérie. Peut-on ne pas t'aimer, bonne et tendre comme tu le parais? Pardonne-moi ce premier moment de froideur... Tu comprends, le trouble de l'arrivée...

(A suivre)

CUEILLETTES DE YAMED

En ces temps durs:

Il y a huit millions de gens en Canada qui pensent que quelqu'un essaie de les "faire".

Tout parent avec un enfant intelligent à l'école croit en la loi d'hérédité.

La Législature en session se compose de deux sortes de membres: Ceux qui parlent prennent un air, pendant que ceux qui ne parlent pas vont prendre l'air.

* * *

Un journal de Melfort rapporte que les autorités ecclésiastiques de Gravelbourg prêtent leur argent à des catholiques pour permettre à ces derniers de s'emparer des terres anglo-protestantes...

Ohé! Gravelbourg?... Saint Brieux à l'autre bout... Avez-vous de l'argent de reste?...

* * *

Lucie. — Les vieux amis sont toujours les meilleurs, n'est-ce pas Delphine?

Delphine. — Non certes. Ils ont une trop bonne mémoire concernant notre âge et nos secrets de famille, et ils manquent bien de l'oublier.

* * *

L'employé. — Je désirerais bien avoir une augmentation de salaire... Je me suis marié hier.

Le patron. — Je regrette vivement, mon cher monsieur, nous ne pouvons le faire. La Compagnie n'est pas responsable des accidents qui arrivent à ses employés en dehors de l'usine.

* * *

Washington nous annonce que les Etats-Unis vont rester armés jusqu'à ce que la paix soit un fait accompli.

Nous pensions que les aciéries de Bethléem trouveraient leur "phrase" pour se protéger.

* * *

Nous lisions l'autre jour un livre intitulé "Patience et Politesse". En regardant la date sur la couverture, nous nous aperçûmes que ce livre avait été imprimé avant la découverte du téléphone. Nous le reléguâmes.

* * *

Encore des temps durs...

En nettoyant notre cour, le camionneur a manqué enlever notre "Ford". Et pourtant, il ne lui manquait que de la peinture pour le noircir.

* * *

Et cet impôt sur le revenu...

Nous nous croyons un peu expert en la matière. Malgré cela, nous n'avons pas pu encore comprendre comment le gouvernement calcule que nous pouvons supporter notre femme avec \$2000,00 et un enfant, avec \$200,00... Mais il y a encore tant de choses ténébreuses que nous avons abandonné la lutte.

* * *

Le printemps nous arrive et les bonnes routes se montrent de plus en plus. Automobilistes, savez-vous que:

La Suède n'a que 8500 automobiles.

Les charrues motrices sont manufacturées en Russie.

Il n'y a que 25 ans que les automobiles roulent en Angleterre.

Entre 1500 et 2000 automobiles à passagers sont en opération à Tien Tsin, Chine.

Les taxes mobilières sur les automobiles ont rapporté aux Etats-Unis la jolie somme de \$10,000,000.

Il y a 930,000 personnes engagées dans l'industrie de l'automobile chez nos voisins.

Une automobile pesant deux cents livres au plus a été fabriquée, qui peut se mettre dans une grande malle et se démonter. Un gallon de gazoline dure de 75 à 80 milles.

La première automobile à gazoline fut construite en 1892.

La Région de St-Paul des Métis, Alta.

CHRONIQUE

La Chambre de Commerce n'a pu tenir sa réunion mensuelle mardi dernier, faute de quorum. Est-ce manque de matière contentieuse, branle-bas des nettoyages printaniers des jardins et des cours, attirance des promenades dans l'air tiède des soirées de mai, nausée des salles enfumées où l'on a passé maintes veillées durant l'hiver dernier, je ne sais. Toujours est-il que l'assemblée annoncée ne semble pas avoir eu assez d'attraits pour décider le mince quorum requis pour procéder aux affaires de routine. Faudrait pourtant pas que les membres de ce corps public se désintéressent tout à fait pour la saison d'été des intérêts généraux de la place.

Besoins.—Il nous faudrait au plus tôt une briqueterie à St-Paul. La matière première ne manque pas au dire d'experts qui ont analysé la glaise d'ici. Il y en a en quantité dans le village et de première qualité. Un homme du métier disposant de quelques capitaux pourrait établir ici une industrie très payante. Plusieurs propriétaires n'attendent que le moment où ils trouveront sur les lieux de la brique de bonne qualité pour en lambrisser leurs édifices. Sans compter que nombre de fermiers seraient heureux de remplacer l'antique tuyau par une belle et solide cheminée.

Tribunal — L'honorable juge Taylor, d'Edmonton, était à St-Paul mercredi et jeudi derniers pour la session de la Cour de District. Plusieurs causes furent entendues, dont la plus importante fût prise en délibéré par le juge, celui-ci ne voulant pas rendre jugement avant d'avoir fait une étude plus approfondie du dossier.

L'Hôtel St-Paul—Les habitués de cette ancienne hôtellerie apprendront avec peine qu'elle a changé de mains ces jours derniers. M. Th. Lavoie, qui en était le locataire depuis plusieurs années, a dû l'évacuer le premier mai pour faire place aux fils du Céleste Empire, qui en sont devenus propriétaires. Toute la population regrette cette transaction qui dénote chez l'ancien propriétaire un manque de solidarité et de fierté nationale qui livre une de nos meilleures propriétés aux mains d'étrangers qu'on ne peut espérer assimiler et prive le village des services d'un hôtelier dont le public appréciait la bonne table et le bon règlement.

Espérons que M. Lavoie saura se trouver un autre local plus moderne et plus spacieux, au grand contentement de sa nombreuse clientèle.

Boucherie — Notre ancien boucher, M. Edmond Meunier, qui était au service de M. Odette, a quitté ce dernier et a de nouveau pris un étal à son compte. Il a loué le local de M. Dorizon, voisin du bureau de poste, où les anciens habitués de M. Meunier seront encore accueillis avec le même large sourire et la même courtoisie qu'ils connaissent. Tous ses amis lui souhaitent bon succès.

L'Hôpital — Ceux qui s'intéressent à la question de l'Hôpital apprendront avec satisfaction que les amendements à la loi des municipalités dont on menaçait notre projet n'ont pas été présentés à la session qui vient de finir. On attendait l'issue de cette session avant de poursuivre les démarches commencées. On va donc se mettre de nouveau à l'oeuvre. Le besoin d'un hôpital ici est urgent, on le constate chaque jour. Il faut, si l'on veut réussir, que tous les intéressés, c'est-à-dire, toute la population du district, soit unanime et prête à appuyer ceux qui travaillent à réaliser le projet.

Alertes.—Depuis quelque temps notre équipe de pompiers volontaires a de quoi s'exercer. Pas besoin de sonner de fausses alarmes pour leur donner de l'entraînement. Chaque jour à peu près ce sont de réelles alarmes que l'on entend, et en un clin d'oil, l'appareil chimique est dans la rue, et les pompiers, professionnels et volontaires, perchés dessus, hélant la première voiture qui passe pour se faire remorquer jusqu'au théâtre de l'incendie. Heureusement que jusqu'ici ce théâtre a été dans une cheminée et qu'un simple seau d'eau versé dans icelle a eu raison de l'incendie. N'empêche que ces petites manoeuvres nous permettent de constater la promptitude de nos pompiers à répondre à l'appel et nous rassurent en cas de réel danger.

Nouveaux venus.—M. Labbé, autrefois de Morinville, arrive de Vancouver avec l'intention de s'établir sur une ferme.

M. Hervé Goudreau nous vient de Falher aussi, avec l'idée de se fixer à St-Paul.

Vie paroissiale—Les exercices du beau mois de Marie sont commencés depuis dimanche. Les élèves des soeurs chantent de leurs voix fraîches et pures les louanges de la vierge dont le prêtre rappelle les grandeurs dans une brève instruction, puis le Divin Fils de Marie sort du tabernacle et bénit tendrement les nombreux fidèles qui viennent chaque soir honorer sa Mère.

Mardi, le trois, M. Alfred Boudreau et Mlle Flora Deschamps étaient unis dans les liens du mariage. Le nouveau mari partait le lendemain travailler dans le sud.

Naissances; A M. et Mme. Gabriel Ladéroute, une fille, Yvonne Marie, baptisée le cinq courant. Parrain et marraine, Patrice Beauregard et Mme Louis Beauregard.

A M. et Mme. J. Art Routhier, un fils, Joseph-Dominique-Alphonse, baptisé le six. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Routhier, grand'parents de l'enfant.

—o:—

L'ÉCOLE

Grade XI: Elise Mageau.
Grade X: Alice Lavoie.
Grade IX: Ida Charron.
Grade VIII: Léona Roberge, Edith Adams, (ex aequo).
Grade VII: Viviane Larue, Juliette Lavallée, (ex aequo).
Grade VI: Gabrielle Godelaine.
Grade V: Arsène Tremblay.
Grade IV: Hénédine Poitras.
Grade III: Philippe Meunier.
Grade II: Gérard Poitras.
Grade I: a) Antonio Gagnon; b) Juliette Paradis.

"EXCELLENCE"
pour récitation du catéchisme anglais dans le mois d'avril.

1ère Division:
Ailsa Adams.
Edith Adams.
Geneviève McCormack.
Bernice La Rue.
James Brady.
Antoine Harwood.

2ème Division:
Veronica O'Meara.
Archange Brady.
Elphège Garneau.

I. REMARQUE.

Une remarque touchant le catéchisme de cette dernière division anglaise. Les élèves, qui sont ici mentionnés sous la rubrique "Excellence", ont su leur catéchisme chaque jour d'avril et parfaitement, sans manquer un mot. N'est-ce pas qu'ils méritent la mention honorable d'Excellence?

Les écoliers de cette classe, on me permettra de dévoiler ce détail, prendront une part active à la célébration de la fête de Dollard. Ils savent et exécutent très bien soit les cantiques pour la messe, soit les chants pour la séance. Une demoiselle interprétera le rôle de Mlle Mance dans le drame de Dollard.

La séance du 24 mai prochain fournira aux parents l'occasion de constater par eux-mêmes que le catéchisme est fort bien enseigné par nos révérendes Soeurs.

II. PETITES INFORMATIONS.

1o. Le Cercle Jeanne d'Arc aura sa bannière pour le 24.

2o. Pour le 24, les enfants de la campagne sont priés d'apporter un déjeuner et un dîner et de se rendre à leurs écoles respectives. Là, des automobiles les prendront pour les conduire à l'école Saint-Paul.

3o. Il est question de fournir de petits drapeaux à tous les enfants. C'est une manière de signaler et célébrer la fidélité conjugale des parents. En même temps, la vue des nombreux écoliers sera un gage de victoire pour l'avenir.

4o. Les enfants chanteront le vibrant cantique "Catholiques et Français toujours", immédiatement après la communion. Ce sera comme l'armée de la jeunesse, avec Jésus encore tout chaud dans le coeur, vouant un amour inviolable à la foi et à la langue de chez nous.

5o. Le Cercle Jeanne d'Arc prendra soin des enfants depuis le départ jusqu'au retour.

6o. Le Cercle Dollard organise la séance du soir.

III. — PROGRAMME DU 24 MAI
La Fête du Patriotisme à St-Paul.

8 hres. — Départ des écoles de campagne pour l'école Saint-Paul.

8.45 hres. — Départ de l'école St-Paul pour l'église.

9 hres. — Messe, (au cours de laquelle il y aura communion générale des maîtres et des élèves).

Cantiques à l'unisson:
1). Le voici l'Agneau si doux.
2). Seigneur, je crois.
3). Catholiques et Français toujours.

10 hres. — Déjeuner au terrain de l'exposition. — Jeux avant et après dîner.

2.30 hres. — SEANCE.

1o). Il y aura au moins un morceau soit déclamé, soit chanté par un ou plusieurs élèves de chaque école.

2o). Chants à l'unisson:—
1) Canadiens toujours.
2) O Canada, belle patrie!
3o. Drame — "Dollard".

—:o:—

Le sport de l'aviation en Suisse

Genève. — La Suisse qui, avant la guerre, était la plaque tournante des chemins de fer en Europe, deviendra bientôt peut-être un point de raccordement pour les transports aériens. Les meilleurs routes de l'air par dessus les Alpes ont été reconnues par les aviateurs suisses. A présent, des services aériens ont été établis entre la Suisse, d'une part et Berlin, Francfort et Munich de l'autre. Les aéronefs partent de Constance, ville frontière sise en territoire suisse. Ce sont des appareils allemands, et, comme le prix du passage se paye en marks, le voyage à Berlin, estimé en dollars, coûte une bagatelle. On négocie actuellement, pour que ce service aérien s'étende à la France et à l'Italie par-dessus les Alpes.

Les promoteurs de l'entreprise comptent sur les touristes américains pour fournir aux vaisseaux de l'air les passagers dont ils ont besoin.

—o—

EN EFFET!

Cancaneau fait depuis deux heures antichambre chez un ministre, attendant l'audience qu'il a sollicitée.

A la fin, n'y tenant plus, pourpre de colère, il se tourne furieux vers le messager de service:

— C'est trop fort! Me faire ainsi poser, moi, Cancaneau! Ah! je vous jure bien que *si je n'étais pas venu ici*, je n'y resterais pas une minute de plus!

L'amidonnier et l'épeautre

(Note des fermes expérimentales).

A en juger par le nombre de demandes de renseignements qui nous arrivent et que reçoivent les institutions et la presse agricole, il semble qu'il existe beaucoup de malentendus dans l'esprit des cultivateurs au sujet de l'amidonnier, de l'épeautre et du "speltz". Quelques mots d'explication ne seront donc peut-être pas hors de propos.

L'amidonnier et l'épeautre sont des céréales proches parentes et qui ressemblent au blé; ils en diffèrent par le fait qu'ils conservent leurs balles au battage. Ils doivent cette singularité à deux causes: d'abord, parce que la balle ou enveloppe est très serrée autour de l'amende et ensuite parce que l'épi est très fragile, il se casse très facilement, et il est donc plus difficile, dans le battage ordinaire, d'en extraire les grains.

Le "Speltz" n'existe pas et ce mot n'existe pas non plus dans la langue anglaise. Ce que l'on entend par "Speltz", c'est l'amidonnier commun. L'amidonnier commun est la plus utile de toutes les variétés d'amidonnier et d'épeautre, seulement on a poussé son éloge et la réclame à son sujet un peu trop loin; c'est la faute de ceux qui avaient de la graine à vendre. Pour les cultivateurs ordinaires, l'amidonnier commun ne vaut certainement pas les grains plus généralement cultivés. Il peut rendre des services dans les districts très secs, il résiste mieux à la sécheresse et à la rouille que les blés ordinaires mais il ne peut cependant prendre la place de ces derniers, parce que son grain ne se sépare pas de la balle. Des machines spéciales seraient nécessaires pour enlever la balle. L'amidonnier doit donc être comparé aux autres grains et non pas au blé. En général, les cultivateurs auront plus d'avantage à cultiver de l'orge ou de l'avoine qu'à cultiver de l'amidonnier commun, spécialement dans les climats où il tombe une hauteur raisonnable de pluie. En ces derniers onze ans, la production moyenne de l'amidonnier commun, à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, n'a été que de quelques livres inférieure à celle du blé de printemps le plus productif; elle a été bien inférieure à celles que donnent les variétés les plus productives d'avoine et d'orge.

Les autres amidonniers sont moins productifs et beaucoup d'entre eux plus grossiers que l'amidonnier rouge; quant aux épeautres, tous sont extrêmement grossiers. Leur emploi ne saurait être recommandé au Canada, quelles que soient les circonstances ou les conditions.

C. E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

—o:o—

La cave de la maison-Blanche

A Washington, on vient d'inventorier les caves de la Maison-Blanche dévolues au nouveau président, M. Harding. En 1917, ces caves étaient largement approvisionnées en vins et liqueurs de choix.

Depuis, l'Amérique est devenue "sèche", et le président Wilson n'a pas fait servir à sa table de boissons prohibées.

Il reste dans les caves de la Maison-Blanche un stock de 200,000 bouteilles.

Combien de temps y resteront-elles?

Un jour viendra où le caprice législatif lèvera l'interdiction. Les vins de la Maison-Blanche y auront gagné quelques années de bouteille.

CHRONIQUE

Paroissiales. — Les cérémonies des Rogations aux premiers jours de cette semaine ont été suivies par une foule nombreuse et recueillie. Espérons que ces prières sincères, et publiques attireront sur notre paroisse les bénédictions du ciel et que tout en jouissant des bienfaits d'une bonne conscience nous jouirons aussi d'une bonne récolte.

La fête de l'Ascension a été célébrée avec une grande solennité et la chorale a exécuté un beau programme de chant. Le lendemain, premier vendredi du mois, il y eut messe solennelle en l'honneur du Sacré-Coeur avec chant par les Enfants de Marie. L'assistance a été belle et nombreuse le matin comme le soir à l'heure d'adoration.

— A la séance paroissiale de dimanche le 8 mai, M. William Cossette a gagné une très belle statue de la Ste-Vierge.

Mariage. — Samedi matin le 7 mai, M. le curé Maillard bénissait l'union de Madame Jeanne Simard avec M. Alphonse Martel, de Gravelbourg. M. Onésime Adam servait de témoin à Madame Simard et M. Louis Martel à son cousin. La cérémonie tout intime fut cependant très belle et d'un bon goût très distingué. M. et Madame Martel sont immédiatement partis pour un voyage dans le nord de la province. Nos meilleurs et sincères voeux de bonheur.

Naissances :—

A M. et Mme Hector Noël, un fils, Joseph-Marie-Henri-Georges, baptisé le 27 avril. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Levac.

A M. et Mme Moïse Gauthier, une fille Marie-Rosianne-Ethel, baptisée le 1er mai. Parrain et marraine: M. et Mme Uldéric Nadeau.

A M. et Mme Eugène J. Gauthier, une fille, Marie-Thérèse-Marguerite, baptisée le 5 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Moïse Landry, grands-parents maternels de l'enfant.

— En l'absence des curés de Laflèche et de Ste-Elizabeth, les Rev Pères du collège prendront charge de ces deux paroisses le dimanche.

Don artistique. — Cette semaine notre paroisse reçoit pour sa belle église un nouveau et bien précieux don: le troisième des tableaux que notre curé-artiste exécute si habilement aux heures libres pour orner le sanctuaire qui deviendra avec ces oeuvres d'art un des plus beaux du pays. Le nouveau tableau, placé dans le grand encadrement au-dessus du maître-autel, mesure 18 pieds de long sur 9 de large; c'est donc une toile de dimensions respectables. L'effet est superbe de ces vives couleurs toutes encadrées de blanc et faisant un fond de riche coloris au demi-baldaquin qui surmonte l'autel. Le sujet général représente les trois mystères: le Père Eternel entouré de groupes d'anges et donnant au monde son Fils en croix, tandis que le Saint-Esprit, représenté par la blanche colombe, annonce à la terre que Celui-ci est son Fils bien-aimé.

Le pied de la croix repose sur le globe terrestre et des anges l'y reçoivent au nom de l'humanité. Le corps du Christ est d'un réalisme empoignant, mais il s'en dégage, du visage surtout, une impression de divinité qui frappe grandement. Ce Christ est une admirable reproduction des meilleurs modèles des grands maîtres, ayant de chacun ce qui en a fait des chefs-d'oeuvre. L'artiste a tenu à en esquisser les principaux traits le Vendredi-Saint même, en sorte que la tête en particulier présente une expression de naturel qui ne peut venir que de l'inspiration de ce jour.

Cette toile est vraiment très belle et très évocatrice des grands mystères qu'elle représente. Il n'est que juste de dire que M. Maillard n'a encore jamais peint rien de si beau et de si bien, de si réel et de si vivant. Cette toile semble le genre dans lequel il excelle tout spécialement et qui lui permet de pénétrer le plus dans les grandeurs sublimes de l'art véritable. Ses autres tableaux déjà installés ne sembleront plus que des oeuvres de préparation maintenant qu'il nous sera permis de les comparer avec cette dernière toile qui restera toujours la plus belle, la plus riche et la plus artistique parure de l'ornementation de notre église. Et nous devons nous réjouir de ce que notre galerie de tableaux ne soit pas encore au complet: six toiles semblables à celle qui vient d'être montée, par la grandeur et le coloris, viendront remplir les grands encadrements réservés à cette fin dans le choeur, chacune représentant un des principaux articles du symbole. Les deux toiles de notre patronne Sainte-Philomène ne sont là que temporairement, leur place désignée étant au-dessus des portes des sacristies, dans le bas-choeur.

Si l'on songe que M. le curé n'a pu travailler que quelques heures par jour cet hiver et qu'il a même été un grand mois sans toucher du tout au pinceau, il nous est agréable d'espérer de voir avant bien longtemps les neuf belles toiles promises orner le sanctuaire de notre église et dignes du grand coeur d'artiste qui les aura données. Au nom de la paroisse nous disons ici à M. le curé un premier, filial et sincère merci.

Locales. — A l'occasion des travaux dans nos rues il a été nécessaire de confronter le plan de la ville généralement accepté avec les bornes vraies et cela a amené la révision du plan complet qui est maintenant terminé et entre les mains de l'ingénieur de la ville. Quelques-uns seront surpris de voir que leur clôture sinon un coin de leur maison se trouve... chez le voisin.

— Les travaux à l'aqueduc et aux égoûts ne seront prêts à reprendre que dans la première semaine de juin, les entrepreneurs n'ayant pas encore fini à Moose-Jaw.

— M. Campbell, ingénieur du C. N. R. pour la ligne en construction Gravelbourg-Swift-Current, était en ville cette semaine pour la reprise et la continuation de ces travaux.

— M. E. D. Thorson, autrefois d'Aneroid est maintenant gérant de la cour à bois locale Impérial, remplaçant M. Owens.

— La Rév. Mère Supérieure du Jardin de l'Enfance est partie pour St-Boniface où elle passera une semaine dans l'intérêt de l'Oeuvre.

— Pensons à aller visiter les nouveaux postes d'affaires ouverts et réinstallés par les hôtes ce printemps: La Pension Lambert — Le magasin de tabac Morin — La boutique de cordonnerie Guay — L'entrepôt des machines Cockshutt, tenu par M. Aldège Boucher — La boucherie Béland — Le magasin et boutique de sellerie Noël.

— M. Bouffard, gérant de la Coopérative, est allé à Régina et Moose-Jaw la semaine dernière dans l'intérêt de la maison.

Réflexions. — La convention conservatrice de samedi le 7, à Saint-Boswell, n'a pas encore choisi d'opposant à M. Emile Gravel. Ce n'est pas surprenant: le clan orangiste de St-Boswell n'en connaît pas long sur l'histoire véritable des Canadiens français. S'il nous était permis quelques réflexions après cette convention, c'est que tous les Canadiens-français du comté devraient s'unir comme un seul homme et même s'efforcer d'attirer du côté des Canadiens le vote allemand en particulier. Il ne s'agit plus pour nous de partis ou d'ambitions égoïstes; il s'agit d'échapper à la domination orangiste dans ce comté en faisant triompher notre race. Il ne faut pas, sous prétexte que tel ou tel candidat canadien-français serait peut-être préférable à notre avis à celui déjà choisi, ouvrir une brèche à l'ennemi qui ne cherche que cela: sèmer la division dans nos rangs. Essayons cette fois-ci de faire mentir ce point faible de notre mentalité qui nous fait souvent préférer voir à notre tête un adversaire de toute notre race en bloc plutôt que de donner notre vote à un compatriote qui n'aura pas nos sympathies personnelles. Si nous faisons le jeu des Anglais dans la présente élection, il est plus que probable que nous nous en mordrons cruellement et longuement les pouces. C'était avant la convention de Gravelbourg qu'il était temps de se demander lequel des nôtres était le plus digne et le plus capable de nous représenter en Chambre. Maintenant que la convention a choisi un Canadien français, il n'y a plus qu'une chose à faire: aider ce compatriote afin de faire triompher notre race. N'écoutons donc que notre patriotisme et étouffons tout autre sentiment hostile afin qu'il n'y ait pas un seul Canadien français dans tout le comté dont le vote demeure douteux. Car dans la vie d'une famille il faut dans certaines circonstances graves mettre de côté toute querelle, toute mesquinerie pour ne penser qu'au bien commun et au salut général. Faisons de même dans la présente élection et nous aurons bien mérité de la patrie; la province de Québec pourra être fière de nous car nous aurons triomphé de toutes les menées ennemies, et une fois de plus nous aurons le droit de chanter: "Non, jamais ils ne l'auront l'âme de la Nouvelle-France".

A nos lecteurs. — Nous disions la semaine dernière que pour améliorer le commerce dans notre ville le plus urgent et le principal moyen est de perdre l'habitude de tout faire venir de l'étranger sous prétexte que nous payons meilleur marché et qu'il n'y a pas assez de choix dans nos magasins locaux. Nous disions aussi que la plupart du temps la différence des prix n'est pas aussi considérable qu'elle nous paraît à première vue et que ce n'est pas tout à fait raisonnable d'acheter comptant là-bas tandis qu'ici nous faisons de longs et gros crédits dont souffrent les marchands.

Maintenant il est vrai que dans un magasin local nous ne pouvons avoir un choix assorti dans toutes les lignes à la fois. Seulement ce qu'on n'y trouve pas étant toujours l'exception pourquoi ne pas le faire venir par l'entremise du marchand lui-même et l'engager ainsi à faire entrer cet article dans ses rayons, en vue d'une prochaine commande. Car à tout prix il nous faut soutenir le commerce local et chaque fois que la chose sera possible garder ici et dépenser ici notre argent au lieu de l'expédier à l'étranger. Pourquoi ne pas s'encourager les uns les autres entre Canadiens; ce n'est pas difficile et ça fait tant plaisir. C'est d'ailleurs ce que font toutes les autres nationalités que nous aimons tant imiter sur presque tous les autres points, négligeant celui-là seul qui nous serait vraiment profitable: celui de la solidarité. Si d'une façon courante nous n'achetons pas ou bien peu seulement, ou toujours à crédit chez eux et au comptant à l'étranger, imaginez quel serait bientôt le chaos et le "draw back" pour une petite ville qui cherche à progresser. Encore une fois dans le commerce, dans l'industrie comme dans les transactions, chaque fois que la chose sera possible faisons affaire avec nos maisons locales. Nous encouragerons ainsi des nôtres qui nous encourageront aussi à leur tour.

Un musée. — Nous visitions ces jours-ci et à deux pas du collège un véritable musée... en formation. Et c'est bien le temps où jamais de dire qu'il en reste encore des idées et de l'imagination chez un vrai Canadien de vieille souche... et aussi de l'habileté, qui dans le cas présent touche presque à ce que nous appelons l'art. M. Ferdinand Gauthier est un des pionniers de Gravelbourg qui vit maintenant paisiblement retiré au village, occupant ses loisirs à fabriquer des chefs-d'oeuvre... de bois et de plumes. Nous avons admiré dans la salle qui lui sert de montre, un chevreuil de grandeur naturelle et un petit faon. Le fini donné au bois imite si bien la fourrure de l'animal qu[illegible] nous nous y trompons à la [illegible] vue. Notre regard tombe ensui[illegible] terrifié sur un énor-

(A suivre page 12)

L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 4ème Année
PONTEIX, Sask. — No. 19 — Vendredi, 13 mai, 1921.

Fête du dimanche, 15 mai: Saint Jean Népomucène. — Né à Népomich, bourg de Bohême, vers 1330, était chanoine de Prague et aumônier de l'empereur Wenceslas. Ayant absolument refusé à ce prince de lui révéler les confessions de l'impératrice Jeanne, sa femme, il fut mis à la torture et secrètement noyé dans la Moldau (1383).

Intéressante conférence. — Cette conférence qu'on nous avait promise, nous en avons joui à plein coeur. Le soubassement de l'église était rempli à sa capacité d'auditeurs curieux et attentifs. Et nous avons fait là un voyage aussi agréable qu'instructif, grâce à cette animation dans le récit, à ce pittoresque dans l'image qui faisaient si vivante la narration du long voyage de M. le curé. La Guadeloupe nous a dévoilé ses charmes et ses moeurs: l'arrivée sur la terre française si douloureusement mutilée a fait jaillir de nos coeurs la flamme sacrée qui auréole les grandes douleurs, les tragiques meurtrissures; la visite chez l'Allemand fourbe et riche a réveillé en nous de légitimes indignations. Bref, sous l'emprise de l'émotion comme sous la gaieté des rires fusant hauts et clairs, les heures ont coulé rapides et délicieuses. Il n'est personne qui ne soit enchanté de sa veillée de jeudi dernier.

Exercices du mois de Mai. — L'antique refrain qui a charmé notre oreille à chaque aube de mai: "C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau" ne saurait guère être modulé cette année. La nature est sombre et glaciale, on dirait que le soleil boude les humains qui pourtant appellent avec ferveur ses chauds rayons.

Mais les exercices du mois de mai n'amènent pas moins à l'église grands et petits, hommes et femmes. Les Enfants de Marie se sont organisées de manière à chanter chaque soir les louanges de leur Mère. Comme il fait bon s'agenouiller aux pieds de la Vierge, et puiser à pleines mains dans les trésors de sa tendresse maternelle! Marie, c'est l'attrait qui attire, la bonté qui accueille, la sollicitude qui devine, la générosité qui donne, le sourire qui calme, la paix qui rassure. Allons à Elle! Son sceptre de Reine a des rayons qui éclairent, son sourire de Mère nous invite et nous appelle.

Le Premier Vendredi n'a pas manqué d'être célébré avec piété par tous les dévots du Sacré-Coeur. Malgré les semailles, les communions ont été très nombreuses et les adorateurs se sont succédé tout le jour au pied de l'ostensoir. Puisse l'Hostie sainte bénir nos âmes, nos foyers et nos champs!

Entrée en religion. — Le Couvent de Ponteix vient de recevoir une nouvelle recrue dans la personne de Mlle Marie-Rose Lemay. Souhaitons à cette vaillante, santé et bonheur et, soulignons aussi que l'appel austère qui peuple les cloîtres ne trouve pas les âmes sourdes ou oublieuses. N'est-il pas reconnu qu'une paroisse qui donne à Dieu plusieurs des siens reçoit beaucoup du ciel?

Visite. — Le Père Bacciochi, curé de Vanguard, a passé quelques jours au presbytère au commencement de la semaine.

Voyage. — Le docteur J. O. Lupien est parti mardi matin pour St-Pierre les Becquets, Qué., appelé au chevet de son père mourant.

Pensées. — La conversation est l'art de parler sans discourir et d'écouter sans interrompre.

La vie est un drame disposé par la Providence et dont les acteurs mal avisés, nous avons l'art de gâter quelquefois.

Il faut faire, pour valoir quelque chose en ce monde, ce qu'on peut, ce qu'on doit et ce qui convient.

AMIE DU COURRIER.
Ponteix, 10 mai 1921.

GRAVELBOURG, Sask.

(Suite de la Page 11)

me serpent mesurant cinq pieds et dont les replis sont d'une imitation parfaite. Il y a là aussi un putois également en bois, une tortue, un pêcheur de mer, un vrai crocodile avec dents et écailles. Si l'on songe que tout cela est en cèdre et fabriqué avec de vulgaires outils, en manière de passe-temps, et que malgré tout c'est d'un naturel étonnant, on n'est pas surpris d'entendre quelques connaisseurs proposer la location d'un pavillon pour le "musée Gauthier" à Régina.

Passons à la galerie ornithologique. Nous voyons là bien empaillés: au plafond, un aigle énorme aux ailes ouvertes et tenant dans ses serres effilées le pauvre petit lièvre qu'il vient de capturer. On voit aussi des hiboux, des chouettes, des oiseaux de proie, des pigeons de toutes les nuances. Enfin tout un mur de l'appartement est orné d'une magnifique et originale patère dont les crochets à suspension sont des pattes de chevreuil séchées et recourbées. Au mur quelques têtes de chevreuils et de cabris.

Ma foi, l'ensemble comme les détails sont pour le moins très pittoresques, et cela vaut certainement la peine d'être vu et admiré. M. Gauthier a une manière à lui de faire beau avec peu qui produit presque des merveilles et nous lui souhaitons de pouvoir continuer de longues années encore à monter un musée local.

Réunion irlandaise. — Vendredi le 6 mai notre ville recevait M. Lindsay Crawford, président de la "Self-Determination League", qui venait donner ici une conférence sur la question irlandaise, comme il en a donné dans toutes les principales villes de l'Ouest. M. Crawford était accompagné à la tribune du secrétaire-général de la même ligue, et de MM. Sullivan, Coutu, MacMillan, de Gravelbourg. Tous ont adressé la parole. La salle comptait une belle assistance, plus nombreuse que nous l'aurions cru tout d'abord, la conférence n'ayant eu que le minimum de publicité. M. Crawford se plaît tout d'abord à rappeler la dette de l'Irlande envers les Canadiens-français pour la cordiale hospitalité que ceux-ci ont montrée envers les immigrants et surtout la sollicitude qu'ils ont mise à soigner leurs malades et à ensevelir leurs morts, à la suite de la terrible épidémie de la traversée. M. Crawford a expliqué alors ce contre quoi l'Irlande lutte surtout: c'est contre l'égoïsme anglais qui porte cette orgueilleuse nation à voir comme nulle, et ne méritant pas de vivre une vie nationale toute autre nation que la nation anglaise. C'est cet égoïsme qui a créé la doctrine impérialiste; c'est cet égoïsme qui est la cause des luttes que les Canadiens français ont à livrer pour la conservation de leur langue, de leur religion, de leurs institutions nationales: c'est cet égoïsme qui fait que des Anglo-Canadiens n'auront pas honte de dire en pleine Chambre du parlement que les Anglais seuls font les bons Canadiens et qu'ils seront toujours Anglais avant que d'être Canadiens.

L'égoïsme britannique c'est lui qui a fait de tant de nos journaux canadiens des refuges du mensonge et de la calomnie; c'est lui qui a si injustement dénigré la province de Québec pendant la guerre; c'est lui qui au moyen des organisations orangistes travaille incessamment à la ruine de tous nos droits. Ne doivent donc pas être accusées de sédition les nationalités qui s'opposent à cette ingérence orgueilleuse et sans fondement d'une puissance qui veut tout rattacher étroitement à elle, sans donner une chance de vie à une nationalité séparée, sous prétexte qu'elle est en minorité. Inutile de dire que le sujet de la conférence avait attiré quelques "blokes" mais qui se sont contentés de murmurer de loin sans faire d'éclat.

Ce fut en somme une belle réunion, et comme nous ne doutons pas de la sincérité de l'orateur, ce fut un continuel hommage à notre race canadienne-française.

Paroles fermes. — Lors de la récente convention libérale du comté de Wilow-Bunch, à Limerick, M. le premier ministre Martin a abordé la question des écoles séparées, en réponse à une attaque du ministre protestant Rondeau, de Woodrow. "Si la confédération canadienne existe, dit-il, c'est parce que le droit des minorités est explicitement stipulé dans sa constitution. On me demande de toutes sortes de manières d'abolir les écoles séparées de la province. Mais nous ne le pouvons pas et personne ne le peut légalement, parce qu'il nous faudrait pour cela abolir la constitution du Canada et renverser la Confédération. On a été jusqu'à dire que je favorisais l'ouverture d'une école séparée à Kincaid après avoir refusé une école séparée aux protestants de Gravelbourg. Premièrement il n'a jamais été question d'une école séparée à Kincaid; ensuite quant aux protestants de Gravelbourg ils auront leur école séparée quand ils seront en nombre et qu'ils rempliront les conditions exigées."

En terminant le Premier Ministre défie qui que ce soit de prouver que sa politique s'est écartée du droit et de la justice. "Tant que je serai Premier Ministre, mon gouvernement respectera les droits des minorités".

Le 5 avril, à Limerick même, le Rév. Rondeau, de Woodrow, avait fait une conférence sur: "The problem of Canada". Ce problème, d'après lui, c'est celui de l'éducation et le Rév. monsieur en avait pris prétexte pour attaquer le gouvernement auquel il reprochait amèrement de tolérer les "activités" catholiques. M. Martin lui a passablement démoli son travail. On a remarqué dans l'assistance plusieurs hier encore fanatiques qui ont chaleureusement applaudi aux paroles de M. le Premier Ministre.

Aux contribuables: Le Secrétaire de la Municipalité est à préparer la liste de votation. Que ceux qui ne l'ont pas fait se présentent immédiatement afin d'être inscrits.

———:o:———

LEBRET, Sask.

Missions. — Samedi 30 avril nos dévoués missionnaires, les Révds Pères Kolmès et Jeannotte, O. M. I., se rendaient à la mission de "Colonie", fondée par le regretté P. Hugonard. Le soir, les missionnaires ont parcouru la réserve pour avertir tous les gens afin qu'ils puissent remplir leur devoir pascal. Le lendemain matin, dimanche, de six heures jusqu'à dix, les missionnaires n'ont cessé de confesser et de distribuer le pain de vie. A la grand'messe la petite église était comble. La belle musique et les chants religieux élevaient les âmes vers Jésus.

Nos missionnaires sont revenus de cette mission le coeur rempli de consolation.

Mercredi, 4 mai, le R. P. Kolmès partait pour la mission dite de "L'Agence" pour chanter la grand'messe le lendemain, jour de l'Ascension. Là comme ailleurs, les gens se sont empressés de se confesser et de recevoir Jésus-Hostie.

Euchre. — Le jour de l'Ascension au soir, avait lieu dans le restaurant de McDonald, une grande partie de cartes au profit de l'église. Ce euchre était organisé à l'occasion du tirage d'un cheval donné par M. Jean Larocque. A cause des proportions restreintes de la salle, un bon nombre n'ont pu prendre part à la partie de cartes, mais le succès n'en fut pas moins éclatant. Le premier prix des dames fut décerné à Mme. Welshel, le prix de consolation à Mlle Harrison. Chez les hommes, M. T. R. Ménard fut l'heureux gagnant, tandis que le prix d'encouragement allait à M. A. Tanguay.

Tout de suite après, on procéda au tirage des billets. La râfle a rapporté la magnifique somme de $580.

Le R. P. Therrien remercia ensuite, avec une délicate attention, tous les généreux donateurs et toutes les personnes qui se dévouèrent pour assurer le succès de cette soirée.

———:o:———

Où conduit l'instruction sans Dieu

Chicago. — Le président de l'Université de Valparaiso, Indiana, a donné hier sa démission comme directeur de cette université en disant que l'institution n'était "qu'un cratère où bouillonnent sans cesse les activités bolchévistes et communistes, et qu'il avait assez travaillé, toujours en vain, pour étouffer cette propagande néfaste".

———:o:———

Que t'importent que les autres négligent leur charge, qu'ils réussissent ou échouent, qu'au lieu de parler ils se taisent?

* * *

Qui travaille beaucoup n'a pas le temps de juger les autres à tort et à travers.

HORS DU SUJET!

Un professeur venait de donner une leçon de catéchisme sur les dix commandements à des jeunes enfants et dans le but de savoir si ses conseils avaient été bien compris, il s'adressa à ses élèves:

— Est-ce que quelqu'un peut me donner un des commandements ne contenant que quatre mots?

Une main se leva immédiatement.

— Dites? reprit le professeur.

— *Keep off the grass!* fut la réponse.

———:o:———

Beaucoup croient avoir du zèle qui n'ont que du caprice.

* * *

Pourquoi des biens, si l'on en doit vivre dans le mal?

L'Echo de Dumas

No 31. Administration: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

13 Mai 1921.

Pensée: "Non, non, Chrétiens, il n'y a point de paix, ni domestique, ni étrangère, qui doive être préférée, à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu et de s'opposer à l'offense de Dieu.

— Si le scandale, qui se commet au mépris de Dieu, vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale encore plus grand. (*Bourdaloue, dim. dans l'Oct. de l'Asc.*).

De l'ordre, de la tenue: Les efforts apportés par les paroissiens de Dumas pour le maintien de l'ordre et de la bonne tenue dans leur soubassement leur ont valu l'approbation de nos villages voisins, Wawota et Kennedy. En effet de plus en plus le nombre augmente à nos veillées intimes et on se demande déjà si notre vaste salle sera toujours assez grande. Hier encore, quelqu'un de Wawota disait: "Les gens de Wawota sont contents de leurs veillées à Dumas, et avant longtemps vous aurez tout Wawota". — "Ce qui leur fait plaisir, disait un autre, c'est qu'ils y trouvent les deux langues."

En plus de Wawota, Kennedy a déjà répondu à l'appel, malgré sa distance de 12 milles. Hier encore, nous avions le bonheur de posséder parmi nous le R. P. Boutin, accompagné de M. Dessureaux. Nous remarquions aussi M. Etienne, représentant de la Maison Claude Denis, de Winnipeg. De tels encouragements méritent considération et les paroissiens de Dumas auront à coeur de toujours maintenir l'ordre et la bonne tenue dans leur salle comme ils l'ont démontré hier soir.

Musique: Le programme musical a été loin de faire défaut. Remercions, entre autres, Mme René Pruywells, Mlle Yvonne Bessette, MM. Marcel et Roméo Bessette, Jos. Gagnon, E. Mayeur, etc.

Pique-Nique. — On ne reste pas inactif à Dumas. Déjà les syndics ont fixé le pique-nique au 15 juin prochain. Si nous voulons obtenir un succès, il faut s'organiser, s'entendre, se dévouer tous pour le bien de la paroisse. Dimanche le 15 mai prochain, il y aura réunion de suite après la grand'messe afin de former les différents comités de dames et d'hommes. Que tout le monde se donne la main. Dumas a déjà fait ses preuves. En avant donc et le succès est assuré d'avance. On en reparlera plus longuement. Disons de suite qu'il y aura grande partie de "Baseball", courses de chevaux, courses libres, courses avec obstacles, jeux de massacre, etc., etc. Organisons-nous et soyons-y tous.

De passage: M. Etienne, de la maison Claude Denis, de Winnipeg, était de passage au presbytère de Dumas.

Baseball: — Plusieurs jeunes gens de Dumas sont à s'entraîner pour la joute de baseball qui aura lieu le jour du pique-nique, le 15 juin prochain. La partie de dimanche dernier a été des plus intéressantes, au dire des nombreux spectateurs. Voilà un bon exercice et des plus captivants.

DANS UN RESTAURANT

Un consommateur goûte des oeufs à la coque et fait une grimace qui ne laisse aucun doute sur leur fraîcheur.

— Garçon, combien de temps gardez-vous vos oeufs?

— Mais, monsieur, *jusqu'à ce qu'on les mange!...*